



Renforcer les liens de développement dans la CEEAC, riche région minière

Projet 1415P – Financé par le Compte pour le développement des Nations Unies – 2015-2017

Rapport d'analyse du contexte socioéconomique en vue de la mise en œuvre du projet au Tchad

Rapport national d'évaluation

Antoine Doudjidingao

Mars 2017

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



NATIONS UNIES
CNUCED

La CNUCED a commandé ce document de référence dans le cadre du projet 1415P du Compte des Nations Unies pour le développement: «Renforcer les liens de développement dans la CEEAC, riche région minière».

Ce document a été préparé par M. Antoine Doudjidingao, Consultant, sous la supervision de Mme Yanchun Zhang, Chef de la Section de la mise en œuvre des politiques et de l'information du Groupe spécial sur les produits de base de la CNUCED, avec les contributions de M. Taro Boel, Economiste associé, et M. Romain Pérez, Economiste, du Groupe spécial sur les produits de base.

Le document a été rédigé afin d'informer les parties prenantes lors des premières étapes du projet. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site du projet à l'adresse suivante: unctad.org/en/Pages/SUC/Commodities/SUC-Project-1415P.aspx

Clauses d'exclusion

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne sont en aucun cas l'expression d'une opinion quelconque de la part de la CNUCED ou de ses États membres.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières et limites.

Note

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication contenant la citation ou la reproduction doit être adressé au secrétariat de la CNUCED.

Ce document n'a pas été édité.

Contacts

Pour plus d'informations sur le Groupe spécial des produits de base de la CNUCED, veuillez nous contacter:

CNUCED
Groupe spécial sur les produits de base
Palais des Nations
8-14, Avenue de la Paix
1211 Genève 10
Suisse
Tél.: +41 22 917 1648 / 6286
Courriel: commodities@unctad.org
Site Internet: UNCTAD.ORG/commodities

UNCTAD/SUC/MISC/2017/5

Sommaire

Introduction	6
Section 1: Pétrole et cadrage de politique économique au Tchad	6
1.1 Les grandes orientations du gouvernement en matière gestion de l'économie en lien avec le secteur extractif 7	
1.2 La place du pétrole dans la politique gouvernementale	9
a. Importance de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)	10
b. L'importance des recettes pétrolières dans le budget de l'Etat.....	11
c. Une transformation graduellement de l'environnement pétrolier	13
1.3 Le rôle des partenaires de développement et des entreprises productrices de pétrole	14
1.4 Le rôle régulateur des organisations de la société civile	14
Section 2: Le pétrole et l'évolution socio-économique du Tchad	14
2.1. Les indicateurs macro-économiques.....	15
2.2. Situation de la dette.....	16
2.3. Les indicateurs sociaux	16
2.4 L'emploi.....	21
Section 3: Les liens entre le pétrole et le développement du secteur privé	21
3.1 Etat des lieux du secteur privé au Tchad	21
3.2 Situation générale de l'emploi au Tchad	22
3.3 Contribution des différents secteurs au développement de l'économie tchadienne	23
3.4 Les effets induits du secteur pétrolier sur l'économie locale	23
Section 4: Perspectives de développement du secteur pétrolier et minier au Tchad.....	25
4.1. Le contexte mondial	25
4.2. Le contexte tchadien: les grandes réformes en cours.....	26
Section 5: Conclusions et recommandations	27
Bibliographie	30

Encadrés

Encadré 1: Principaux axes du projet de gestion de l'économie à l'ère pétrolière	7
Encadré 2: Quelques retombées économiques et sociales de l'industrie extractive au Tchad.....	20

Schémas et tableaux

Schéma 1. Evolution de la loi portant gestion des revenus pétroliers au Tchad	8
Tableau 1 Liste des institutions visitées dans le cadre de la collecte des données sur le rapport	6
Tableau 2: Récapitulatif des différentes participations de la SHT dans le secteur pétrolier	10
Tableau 3 Décomposition des revenus pétroliers par catégorie et par année (en milliards de FCFA).....	11
Tableau 4 Parts de revenus pétroliers (RP) dans les recettes budgétaires totales entre 2007 et 2013.....	12
Tableau 5 Cartographique des entreprises pétrolières opérant au Tchad	13
Tableau 6 Situation de quelques indicateurs de pauvreté selon les données de l'ECOSIT II et III	17
Tableau 7 Parts des dépenses de services sociaux dans les dépenses globales de l'Etat	19
Tableau 8 Niveau des quelques indicateurs de référence pour le Plan National de Développement 2016-2020 pour l'éducation	19

Tableau 9	Diverses allocations sur les 5% de 2004 à 2013.....	20
Tableau 10	Principaux produits d'exportation des pays de la CEMAC	26

Graphiques

Graphique 1	Evolution de la production pétrolière entre 2003 et 2016 (en millions de barils).....	12
Graphique 2	Evolution des principaux agrégats macroéconomiques entre 1990 et 2015.....	16
Graphique 3	Evolution du taux de mortalité maternelle entre 1996 et 2015.....	18
Graphique 4	Evolution des dépenses de santé entre 1995 et 2015.....	18
Graphique 5	Evolution des valeurs ajoutées des différents secteurs économiques du Tchad entre 1990 et 2015.....	23

Abréviations et acronymes

ANIE.....	Agence Nationale d'Investissement et des Exportations
SNE.....	Société Nationale d'Electricité
ANIF.....	Agence Nationale d'Investigations Financières
ARSAT	Autorité de Régulation du Secteur Aval du Tchad
B&S.....	Biens et services
BAD.....	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BIRD	Banque Internationale de Reconstruction et de Développement
CACODELOR	Cadre de Concertation pour le Développement du Logone Oriental
CCIAMA	Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et de l'Artisanat
CCSRP.....	Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers
CEEAC.....	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNPCI.....	China National Petroleum Corporation International
CNPT	Conseil National du Patronat Tchadien
CNUCED.....	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COTCO	Cameroon Oil Transportation Corporation
CPPL.....	Commission Permanente Pétrole Locale
CPPN	Commission Permanente Pétrole N'Djaména
CTNSC.....	Comité Technique National de Suivi et Contrôle
ECMG	External Compliance Monitoring Group
ECOSIT.....	Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
EDST.....	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
EPOZOP.....	Entente des Populations de la Zone Productrice
ESSO E&P Chad	Esso Exploration and Production Chad
EXIMBANK.....	Export and Import Bank
FONAP	Fonds National d'Apprentissage Professionnel
GBM	Groupe Banque Mondiale
GEEP	Gestion de l'Economie à l'Ere Pétrolière
GIC.....	Groupe International Consultatif
GRAMP/TC	Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du projet Pétrole Tchad-Cameroun
IDH.....	Indice de Développement Humain
IFG	Inspection Générale de Finances
IGE.....	Inspection Générale d'Etat
IGL	Impôt Général Libérateur
INED	Institut National des Etudes Démographiques
INSEED.....	Institut National de Statistiques Economiques et des Etudes Démographiques

IPPTE.....	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettées
IRD.....	Institut de Recherches pour le Développement
ITIE.....	Initiative de Transparence des Industries Extractives
ODD.....	Objectif de Développement Durable
ONAPE.....	Office Nationale de Promotion de l'Emploi
OPIC.....	Overseas Private Investment Corporation
PAMFIP.....	Programme d'Amélioration et de Modernisation des Finances Publiques
PIB.....	Produit Intérieur Brut
PND.....	Plan National de Développement
PNUD.....	Programme des Nations Unies sur le Développement
PNEFP.....	Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle au Tchad
RESAP/MC.....	Réseau de Suivi des Activités Pétrolières du Moyen Chari
SHT.....	Société des Hydrocarbures du Tchad
SNBG.....	Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance
SNE.....	Société Nationale d'Electricité
SNRP.....	Stratégie Nationale de Développement
SOTRADA.....	Société de Traitement des Déchets et d'Assainissement
SNPS.....	Stratégie Nationale De Protection Sociale
TCA.....	Taxes sur le Chiffre d'Affaires
TOTCO.....	Tchad Oil Transportation Corporation
UEAC.....	Union Economique de l'Afrique Centrale
WDI.....	World Development Indicators

Introduction

Ce rapport analyse la situation de référence pour la mise en œuvre du projet «Améliorer les liens de développement du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale-CEEAC». Sa réalisation a été précédée de la collecte des données auprès des différentes institutions concernées (tableau 1).

Ces données ont été complétées par d'autres sources officielles et celles des institutions internationales travaillant sur le Tchad. L'analyse de ces données a permis de montrer que la volonté du Tchad d'optimiser l'utilisation des revenus pétroliers en vue de lutter contre la pauvreté s'est manifestée à travers la mise en place de nombreux mécanismes légaux et institutionnels de gouvernance économique et sociale couvrant l'amont et l'aval du secteur. L'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques, à savoir la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP), versions I (2003-2007) et II (2008-2011), le Plan National de Développement (PND) 2013-2015, le nouveau PND 2016-2020 de la "Vision 2030, le Tchad Que Nous Voulons» ainsi que les stratégies sectorielles sous-jacentes en témoignent bien.

Tableau 1 Liste des institutions visitées dans le cadre de la collecte des données sur le rapport

N°	Institutions	Documents et informations demandées	Observations
1	Ministère de l'Energie et du Pétrole	Lois, décrets, ordonnances, organigrammes, et autres informations sur la production pétrolières, les activités extractives, les entreprises opérant au Tchad et leurs sous-traitants, les contrats et conventions, les codes pétroliers et miniers et tous textes pertinents en lien avec le contenu local et le secteur extractif au Tchad.	Ministre, SG, Directeur des Etudes et ses collaborateurs
2	Ministère de Mines et de la Géologie		SG, Conseiller, Inspecteur Général, Directeur des Ressources humaines, DG de l'industrie
3	Ministère de l'Economie et du Commerce		SG et DGA du commerce
4	Groupe de travail sur le Contenu local		Béguy Djimhounoum, Oumar Ali Fadoul, Valérie Commelin
5	ANIE		Conseiller Saleh Moussa Mikerbi
6	ONAPE		Après plusieurs visites, l'équipe n'a rencontré aucun interlocuteur
8	ARSAT		Responsable du service juridique et DGA
9	CCIAMA		Economiste, responsable des études
10	SHT		Directeur général

On notera que les actions entreprises à travers ces plans et programmes grâce aux revenus pétroliers ont contribué substantiellement à assurer la transformation de l'environnement économique et social du Tchad depuis l'avènement du pétrole.

Concernant le contenu local, des actions volontaristes ont été menées çà et là par les compagnies. Bien qu'un Comité interministériel ait été créé à cet effet, il n'y a pas d'avancées notables.

Le rapport a permis de retenir quelques leçons et enseignements ainsi que des recommandations en vue d'améliorer les effets structurants du secteur minier et pétrolier au Tchad et au sein de la CEEAC.

Section 1: Pétrole et cadrage de politique économique au Tchad

L'économie tchadienne a été portée essentiellement, avant l'exploitation du pétrole, par le secteur primaire lui-même dominé par l'élevage et l'agriculture (coton, céréales, sésame, gomme arabique) et dont l'évolution suit trois périodes.

Sur la période allant de 1960 à 1979 le secteur représentait 40% le PIB. Dans les années 80 ce poids s'est établi à une moyenne de 35,3% avant de connaître une légère hausse entre 1991 et 2000 avec 38,2% du PIB.

La tendance haussière s'est poursuivie sous l'ère pétrolière avec 55,75% du PIB entre 2001 et 2009¹. On notera qu'au début de l'exploitation du pétrole, l'agriculture a contribué à hauteur de 42% à la croissance du secteur primaire en 2003 contre 19% de contribution du secteur pétrolier.

La construction des infrastructures pétrolières en début 2000 et l'entrée des premiers revenus pétroliers dans le budget de l'Etat en 2003-2004 ont changé la donne. Le pétrole est devenu ainsi la locomotive principale de l'économie tchadienne dont elle représentait une moyenne de 70% des recettes budgétaires entre 2004 et 2014 et 80% des exportations en produits de base.

En prévision de l'utilisation des ressources pétrolières, le Tchad, avec l'appui de la Banque Mondiale, a conçu et mis en œuvre en 2000 le Projet de Gestion de l'Economie à l'Ere Pétrolière (GEEP). L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités l'économie nationale pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion des revenus pétroliers. A cet effet, plusieurs réformes ont été mises en œuvre pour améliorer les mécanismes et cadres de gestion des finances publiques.

Encadré 1: Principaux axes du projet de gestion de l'économie à l'ère pétrolière

1. Atteindre les objectifs de la stratégie de gestion des recettes pétrolières; c'est-à-dire que le Tchad doit simultanément renforcer la gestion des finances publiques, la planification stratégique ainsi que la surveillance et le contrôle;
2. Renforcer les capacités des branches exécutives de l'Etat et la mise en œuvre de la loi 001 (modifiée) portant gestion des revenus pétroliers et renforcer les capacités du système législatif et judiciaire, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des médias;
3. Concentrer le projet sur l'objectif primordial de la mise en œuvre de la gestion des recettes pétrolières. Un autre projet de renforcement des capacités est proposé au secteur pétrolier pour renforcer ses capacités;
4. Assurer la capacité durable de l'administration nationale. Appuyer en premier lieu, la réforme de l'administration publique par le renforcement des capacités des ressources humaines dans les principales administrations chargées de la gestion des recettes pétrolières (Finances et Economie).

En 2005, un autre programme de réforme, à savoir le plan d'Action pour la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAMFIP), a été adopté. Ce programme a été suivi de plusieurs autres programmes de réformes poursuivant toutes l'amélioration de la gestion des finances publiques.

1.1 Les grandes orientations du gouvernement en matière gestion de l'économie en lien avec le secteur extractif

En plus des réformes engagées, le Tchad a élaboré et mis en œuvre, à l'aube de l'exploitation du pétrole, un Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté recentrant les différentes stratégies visant à canaliser les revenus pétroliers pour la lutte contre la pauvreté. Il s'agit des Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté, versions I et II, couvrant respectivement les périodes 2003-2007 et 2008-2011. De même, conscient que l'utilisation optimale des revenus pétroliers nécessite un bon cadre de gouvernance économique et sociale et une gestion responsable ainsi que l'obligation de rendre compte des gestionnaires publics, le Gouvernement tchadien a élaboré et mis en œuvre la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance (SNBG I).

Les actions entreprises dans le cadre de ces stratégies ont été prolongées par le Plan National de Développement 2013-2015 puis le Plan National de Développement 2016-2020 en cours. Ce dernier plan est l'un des trois plans quinquennaux qui seront la déclinaison de la "Vision 2030: le Tchad que nous voulons" conçu comme le plan d'émergence du Tchad à l'horizon 2030, lequel coïncide avec l'horizon temporaire des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans les premières stratégies tout comme dans la vision 2030, le secteur extractif en général et celui des hydrocarbures en particulier ont occupé une place de choix dans la politique gouvernementale et ont alimenté des débats houleux sur la gouvernance de la gestion des revenus.

En effet, l'explosion démographique² et le chômage des jeunes, la faible gouvernance et la légitimité contestée de l'État ainsi que les facteurs externes de déstabilisation sont généralement considérés comme des facteurs de fragilité

¹Ministère de finances et du budget: Etude des 50 ans du Tchad, juin 2011.

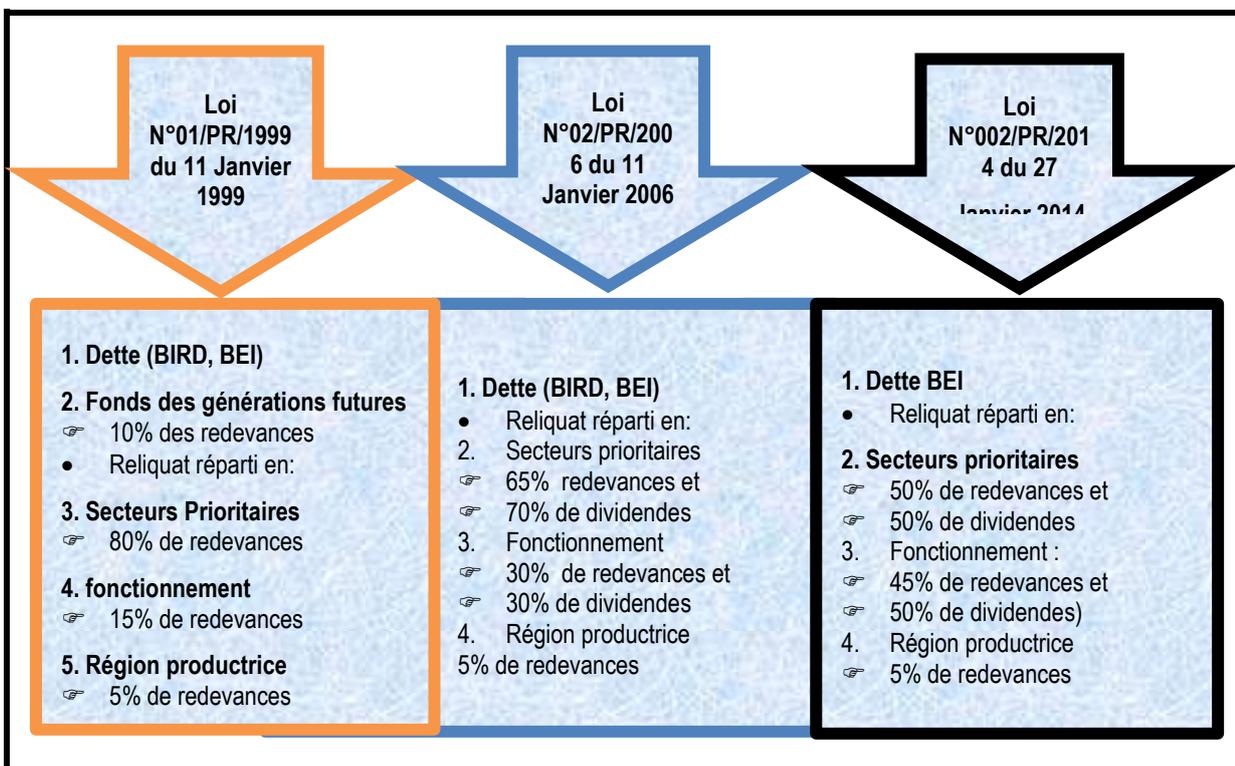
² Taux moyen de croissance démographique est de 3,5% l'an.

importants au Tchad (GBM, 2016)³. Malgré ce contexte plutôt difficile, le Tchad a fait d'énormes efforts en matière d'amélioration de la gouvernance économique et sociale.

Au plan institutionnel, plusieurs institutions et mécanismes ont été mis en place. Certains sont en lien direct avec la gestion des revenus pétroliers, d'autres ont une portée générale. En lien avec la gestion des revenus pétroliers, les premières institutions ont été instituées par la Loi N°001/PR/1999, du 11 janvier 1999, portant gestion des revenus pétroliers. Cette loi a créé le Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP) tout en ouvrant la voie à la création du premier Comité Provisoire de Gestion des 5% des revenus Pétroliers affectés du Logone oriental⁴. Cette loi a subi quatre modifications dont la première, qualifiée de mineure, n'a pas touché la clé de répartition des revenus mais plutôt le nombre des représentants de la société civile passé de deux (2) à quatre (4). La deuxième modification intervenue en 2006 a fait l'objet de discordes entre le Gouvernement tchadien et le Groupe Banque Mondiale. Les crises qui ont suivi ont occasionné le départ du GBM du projet d'Exportation Tchadien. La quatrième et dernière modification est intervenue le 27 janvier 2014 et a eu pour effet de modifier fondamentalement la clé de répartition des revenus pétroliers.

Le schéma ci-après présente l'évolution de la loi sur la gestion des revenus pétroliers au cours du Tchad en tenant compte uniquement des trois modifications majeures. Il montre comment, la nécessité d'utiliser plus de revenus pour les dépenses de fonctionnement de l'administration publique a induit la modification des différentes clés de répartition des revenus pétroliers au Tchad.

Schéma 1. Evolution de la loi portant gestion des revenus pétroliers au Tchad⁵



Source: D'après les lois N°001/PR/199 N°002/PR/2006 et N°027/PR/2014 portant gestion des revenus pétroliers au Tchad.

³ Groupe de la Banque Mondiale: «Gestion macroéconomique de la réduction de la pauvreté : TCHAD, MALI, NIGER», Printemps 2016.

⁴ Selon de la constitution de 1996 modifiée par la loi constitutionnelle de 2005, les 5% font partie des ressources qui devraient être rétrocédées aux Collectivités territoriales décentralisées pour financer le développement local. Au Tchad, ces fonds visent, d'une part, à réparer les dommages environnementaux subis par la région à la suite de la destruction de ses moyens d'existence durable (terres cultivables, rivières, faune, flore, etc.) et, d'autre part, à prévenir les conflits couramment rencontrés dans les pays pétroliers lorsque les régions productrices ne bénéficient pas d'investissements conséquents des ressources tirées de leur sous-sol (cas du peuple Ogoni dans le Delta du Niger, par exemple).

⁵ Selon l'article 7, alinéa 2 de la Loi N°001/PR/1999, du 11 janvier 1999, portant gestion des revenus pétroliers, «Sont considérés comme prioritaires, les secteurs de la Santé Publique et des Affaires Sociales; de l'Enseignement; des Infrastructures; du Développement Rural (Agriculture et Élevage); de l'Environnement et des ressources en eau.»

A ce mécanisme innovant de gestion des revenus pétroliers en Afrique, s'ajoute l'adhésion du Tchad en 2007 à l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Les différentes actions menées dans le cadre de cette initiative ont permis au pays d'obtenir le statut de «pays conforme» à la norme mondiale d'ITIE en matière de transparence, le 15 octobre 2014. Par son adhésion, le Tchad s'engage à assurer la transparence totale aussi bien dans la gestion des revenus et dans toute la chaîne de valeur de l'industrie extractive en vue d'optimiser la gestion des revenus qui en résultent pour la lutte contre la pauvreté.

Sur le plan général, on note la création de quelques nouvelles institutions visant à assurer le contrôle de l'utilisation des ressources publiques en vue de contribuer à la lutte contre la corruption et les détournements des fonds qui ont pris de l'ampleur avec l'avènement du pétrole au Tchad. On citera à cet effet le Ministère de l'assainissement public et de la promotion de la bonne gouvernance (2004-2015), la Cour des Comptes (2013) et l'Inspection Générale de Contrôle d'Etat (IGE-2015)⁶.

Placée sous l'autorité directe du Chef de l'Etat, l'IGE a pour mission de veiller à la bonne gouvernance générale du pays, de lutter contre la corruption et les détournements des deniers publics.

Ces nouvelles institutions s'ajoutent aux institutions traditionnelles existantes telles que l'Assemblée Nationale, l'Inspection Générale de Finances (IGF), l'Agence Nationale d'Investigations Financières (ANIF). Cette dernière veille sur les transactions financières au niveau national en vue de lutter contre le blanchiment d'argent et les détournements des fonds.

Par ailleurs, le Tchad a adhéré le 26 janvier 2013 au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). A cet effet, il a élaboré et adopté le rapport d'autoévaluation en 2015 qui sera bientôt soumis à l'appréciation des chefs d'Etats africains.

Au plan législatif et réglementaire, le pays a adopté en 2000, la loi N° 004/PR/2000, portant répression des détournements des biens publics, de la corruption, de la concussion, des trafics d'influence et des infractions assimilées. Cette loi a été abrogée par l'ordonnance 12-011 2012-06-15 PR, portant régime de prévention et de répression de la corruption et infractions assimilées ou connexes en République du Tchad. A cela s'ajoute la Loi constitutionnelle 2015 et le nouveau code pénal adopté en décembre 2016 qui fait la part belle à la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, le pays a adopté, le 03 janvier 2014, la Loi Organique portant modification de la loi organique n°11-62 du 11 mai 1962 relative à la loi de finances, prenant en compte les recommandations des six directives portant harmonisation du cadre de gestion des finances publiques dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et notamment, la directive n° 01/11-UEAC-190-CM-22, du 19 décembre 2011 relative aux lois de finances.

1.2 La place du pétrole dans la politique gouvernementale

Après l'ouverture des premières vannes en 2003, le pétrole a pris une place de plus en plus importante dans la politique gouvernementale de développement et en particulier, dans la lutte contre la pauvreté. Le budget de l'Etat qui était de 484,247 milliards de FCFA en 2003 a atteint rapidement 1 857,741 milliards de FCFA en 2014 avant de dégringoler jusqu'à 1 506,744 milliards en 2015.

En effet, avec tout d'abord trois exploitants au départ à savoir ESSO E&P Chad, Petronas et Chevron, le secteur pétrolier qui renferme plus de 27 intervenants (Rapport ITIE, 2013) jouant un rôle de plus en plus important dans l'économie tchadienne.

Dans le secteur amont des hydrocarbures, on compte sept entreprises titulaires d'autorisations d'exploitation à savoir, ESSO et EP Chad, Petronas Carigali, Chevron Petroleum Chad Company, Caracal Energy⁷, Glencore et CNPCI. ESSO (ExxonMobil), Chevron Petroleum Chad Company ont commencé la production depuis 2003, la CNPCI intervenue en début 2011 et Glencore en 2013 et 2015. En aval par contre, on dénombre dix entreprises bénéficiant des autorisations de recherches à savoir, OPIC, ERHC Energy, Global Petroleum, Petra BV, Oil Trek, SAS Petroleum, Simba Energy, TCA International (GTI), United Hydrocarbon Chad et Viking Exploration. A cela s'ajoutent les entreprises du secteur de transport des hydrocarbures à savoir, la Tchad Oil Transportation Corporation (TOTCO) et Cameroon Oil Transportation Corporation (COTCO).

⁶ L'Inspection Générale d'Etat est créée par le décret n°2069/PR/2015, du 1^{er} octobre 2015.

⁷ Caracal Energy a été racheté par Glencore en 2014 au prix de 1,35 milliards de dollars.

Grâce aux revenus versés par ces compagnies au trésor public, l'Etat a réalisé des investissements dans nombre de domaines sociaux et économiques, ouvrant ainsi des perspectives à la transformation graduelle de l'économie nationale n'eut été la crise sur le marché pétrolier. Dans cette mutation, la Société des Hydrocarbures du Tchad, récemment créée, a acquis une importance particulière.

a. Importance de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)

En vue de maîtriser et tirer le meilleur profit de ses ressources naturelles et notamment le pétrole mis en production depuis 2003, le Tchad a créé, par la loi n°27/PR/2006, du 23 août 2006, la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). Cette société conçue comme le bras commercial du gouvernement tchadien dans le secteur pétrolier, est un établissement public à caractère commercial doté d'une autonomie de gestion administrative et financière. Avec un capital détenu à 100% par le Gouvernement tchadien, la SHT est placée sous l'autorité du Ministère du pétrole et de l'énergie, Chargé des énergies renouvelables⁸. L'article premier du contrat du 15 février 2015, liant la SHT à l'Etat tchadien, stipule que l'Etat cède à ce dernier "ses droits et actifs au titre de ses participations présentes et futures dans le secteur des hydrocarbures».

Cette société a initié plusieurs projets: i) le Projet de construction des dépôts pétroliers; ii) le Projet de développement du champ de Sidigui; iii) le Projet de mise en place et de l'exploitation d'une base de données pétrolières; iv) le Projet de valorisation de polypropylène en matières plastiques; et v) le Projet de création de la Société de traitement des déchets et d'assainissement (SOTRADA) de Moundou dont elle détient 40% du capital.

Tableau 2: Récapitulatif des différentes participations de la SHT dans le secteur pétrolier

N°	Sociétés	Participants	Parts d'actions
1	Esso	ESSO (production)	40,00%
		SHT PCCL (ex Chevron)	25,00%
		Petronas	35,00%
2	CNPCI	CNPCI (recherche)	37,50%
		CLIVEDEN	37,50%
		SHT	25,00%
3	PetroChad	PETROCHAD (Production)	42,00%
		SHT	15,00%
		Glencore	43,00%
4	Griffiths Energy	GRIFFITHS ENERGY (DOH)	42,00%
		SHT	25,00%
		Glencore	33,00%
5	Griffiths (Chad)	GRIFFITHS ENERGY (CHAD)	42,00%
		SHT	25,00%
		Glencore	33,00%
6	OPIC	OPIC	70,00%
		SHT	30,00%
7	United Hydrocarbon	UNITED HYDROCARBON	75,00%
		SHT	25,00%

⁸ D'après l'Arrêté N°011/MFB/SE/SG/DGTCP/2014, du 10 janvier 2014 (art.1), la loi N027/PR/2006, portant création de la SHT (art. 1 et 3).

N°	Sociétés	Participants	Parts d'actions
8	ERHC	ERHC	75,00%
		SHT	25,00%
9	Global Petroleum	GLOBAL PETROLEUM	75,00%
		SHT	25,00%
10	SAS	SAS	75,00%
		SHT	25,00%
11	GTI	GTI SA (Regalis Petroleum)	75,00%
		SHT	25,00%
12	MONCRIEF	MONCRIEF	75,00%
		SHT	25,00%
13	MEIGE	MEIGE International (2015)	75,00%
		SHT	25,00%

Source: Etude de cadrage, rapport ITIE, 2014

b. L'importance des recettes pétrolières dans le budget de l'Etat

Après l'ouverture officielle de la première vanne le 10 octobre 2003, le pétrole a généré des ressources estimées à plus de 8 000 milliards de FCFA au trésor public tchadien. Ces dernières sont constituées de 6 000 milliards d'impôts et de diverses taxes (revenus indirects) et 2 000 milliards de revenus directs (royalties et dividendes). Les recettes pétrolières représentent ainsi 70% en moyenne des recettes budgétaires sur la période (tableau 3).

Tableau 3 Décomposition des revenus pétroliers par catégorie et par année (en milliards de FCFA)

Années	Redevances	Dividendes	Impôts sur les Sociétés	Autres	Total
2003-2005	210,90	11,20	-	27,60	249,70
2006	142,10	4,80	230,90	10,90	388,70
2007	158,50	5,00	434,50	12,00	610,00
2008	277,50	4,50	567,50	87,50	937,00
2009	79,50	2,50	210,50	19,50	312,00
2010	167,50	3,50	455,00	26,50	652,50
2011	239,50	3,00	771,00	36,00	1.049,50
2012	214,50	6,00	653,50	30,00	898,00
2013	186,00	5,00	1 000,00	83,00	1.274,00
2014	395,00	-	685,00	-	1.080,00
2015	324,34	-	592,67	14,18	931,19
Total	2 071,00	45,50	5 600,57	333,00	7.451,40

Source: Rapports ESSO, ITIE et CCSRP

Du tableau 3, il ressort que les redevances pétrolières (2003-2015) avoisinaient 2 071 milliards de FCFA tandis que les dividendes issus de la participation du Tchad dans les deux sociétés de transport (TOTCO et COTCO) et au capital de la SRN à travers la SHT sont estimées à 45,5 milliards de FCFA. De même, l'impôt sur les sociétés pétrolières et autres taxes perçues directement par le Trésor public se montent à 5 601 milliards de FCFA. Les autres paiements significatifs effectués au profit du Trésor public se chiffrent à 333 milliards de FCFA.

En gros, les impôts et taxes liés au projet pétrole représentent 75,16% des recettes pétrolières globales perçues sur la période 2003-2015. D'après les données consolidées des rapports ITIE 2007-2014 et des autres rapports consolidés, les proportions moyennes des revenus pétroliers dans le budget de l'Etat sont les suivantes (tableau 4).

Tableau 4 Parts de revenus pétroliers (RP) dans les recettes budgétaires totales entre 2007 et 2013

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016*
RP (en%)	39	42	73	74	81	49	84	78	67	73	71	26	21

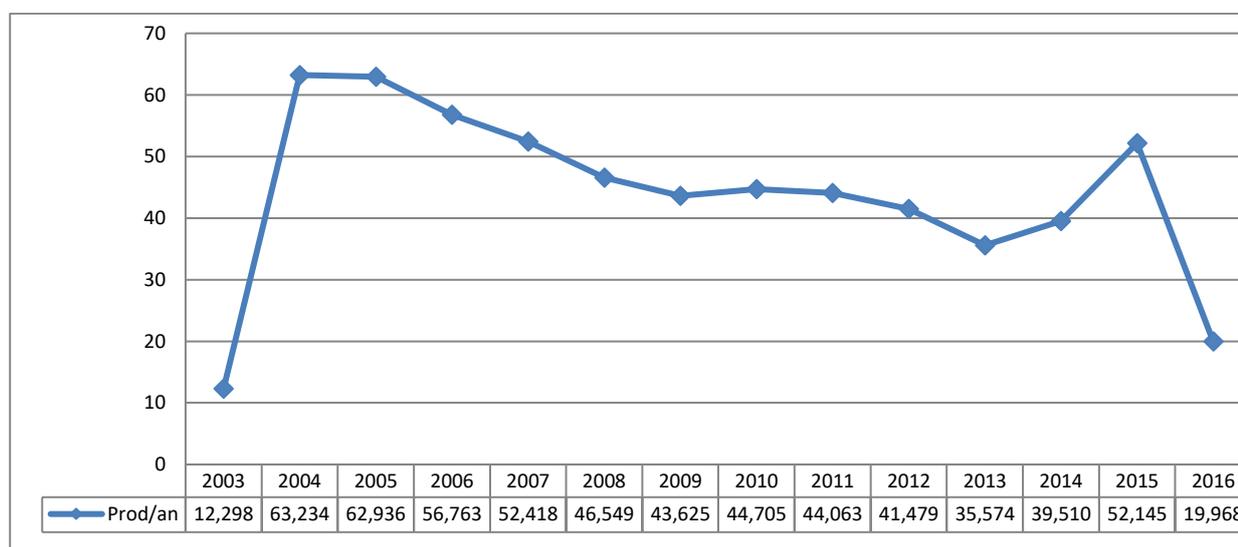
Sources: Rapports ITIE de 2007 à 2014 (2016).

(*) Données issues des Lois de Finances rectificatives 2015 et 2016.

Les recettes pétrolières représentent par ailleurs 80% des recettes d'exportations totales du Tchad. Elles ont également permis d'assurer le paiement des salaires des agents de l'Etat dans la plupart de secteurs prioritaires⁹.

Depuis le premier baril en 2003, les différents consortiums réunis ont produit 615,267 millions de barils de pétrole brut, soit environ la moitié des réserves prouvées (graphique 1).

Graphique 1 Evolution de la production pétrolière entre 2003 et 2016 (en millions de barils)



Source: Ministère de l'énergie et du pétrole

Cette production provient des deux bassins sédimentaires de Doba et de Bongor comprenant treize (13) champs sur les 18 que compte le Tchad actuellement. Il s'agit, d'une part, des champs de Komé, Bolobo, Miandoum, Nya, Moundouli, Timbré, et Maikeri où opèrent le Consortium Esso et, d'autre part, des champs de Rônier, Mimosa, Baobab, Prosopis, Daniela, Raphia et Lanea pour le Consortium CNPCIC et Cliveden et Badila et Mangara, par le Consortium Glencore et SHT.

⁹ Les recettes ordinaires couvrent à peine les charges salariales d'environ 33 milliards de francs CFA par mois, soit près de 400 milliards de francs CFA par an et environ 80% de recettes hors pétrole.

Tableau 5 : Cartographique des entreprises pétrolières opérant au Tchad

N°	Consortiums	Bassins	Région	Phases
1	Consortium Esso, Petronas et SHT PCCL	Doba	Logone Oriental	En production
2	Glencore (Petrochad Mangara) et SHT	Doba	Logone oriental	
3	Glencore (Griffiths Energy Tchad) et SHT	Dosséo et Borogop	Moyen Chari & Salamat	
4	Glencore (Griffiths Energy DOH) et SHT	Doba	Logone Oriental	
5	CNPCIC/Cliveden, SHT	Madiago, Lac-Tchad, Bongor, Doba west et Salamat	Chari Baguirmi, Lac Tchad, Mayo Kebbi & Tandjilé & Chari Baguirmi, Logone Oriental et Salamat	
6	United Hydrocarbon	Doba, Lac Tchad, Largeau	Logone occidentale, lac Tchad et Borkou	En exploration
7	Global Petroleum	Doba	Logone oriental, Tibesti et Borkou	
8	Sas Petroleum	ERDIS	Ennedi	
9	GTI Regalist	Doba et Doba West (WD) et Largeau	Logone occidentale, Logone oriental, Logone et Borkou	
10	OPC Africa	Chari et lac Tchad	Moyen Chari, Logone occidentale et lac Tchad	
11	ERHC Energy	DOSSEO	Moyen Chari	
12	Moncrief			
13	Meige			

Source: Ministère de l'énergie et de pétrole

Relevons que trois compagnies sont apparues dominantes dans le secteur pétrolier tchadien. Il s'agit de la China National Petroleum Corporation International Chad (CNPCIC), ESSO E&P Chad et Glencore et la SHT.

Grâce aux recettes pétrolières, le budget de l'Etat qui était de moins de 300 milliards de FCFA en 2004 est passé à 1 977,740 milliards de FCFA en 2014 et 1 506,744 milliards de FCFA en 2015 avant de retomber plus bas à cause de la chute des prix du baril de pétrole sur le marché international.

Ces ressources ont permis au Tchad de multiplier ses investissements par plus de 22 sur la même période¹⁰ de 2001 à ce jour tandis que le budget de l'Etat a été multiplié par plus de 10 sur la même période. Cet investissement a permis d'améliorer sensiblement les indicateurs de développement du Tchad dans les principaux secteurs socioéconomiques. Ces investissements ont par ailleurs permis à l'Etat de rétablir son autorité sur toute l'étendue du territoire et d'intervenir dans la résolution des conflits régionaux et sous-régionaux, assurant ainsi sa notoriété sur le plan militaire et politique.

c. Une transformation graduellement de l'environnement pétrolier

L'exploitation du pétrole a transformé la structure de l'économie tchadienne au cours des 10 dernières années. Cette évolution s'observe, d'une part, par l'augmentation du nombre d'entreprises nouvellement créées entre 2004 et 2014¹¹ et, d'autre part, par la croissance du nombre de compagnies opérant dans le secteur pétrolier au Tchad depuis 2003. En effet, d'un seul consortium de trois compagnies en 2000, le Tchad compte aujourd'hui sept (7) consortiums. En plus de ces consortiums, plusieurs autres entreprises ont bénéficié des permis de recherches. Le secteur pétrolier compte également 27 entreprises sous-traitantes offrant des biens et services aux opérateurs pétroliers sous diverses formes. Parmi celles-ci, on compte moins de 10% d'entreprises tchadiennes.

Le Gouvernement du Tchad a profité de cette dynamique pour entrer dans le secteur par le biais de son entreprise nationale, la Société des Hydrocarbures du Tchad grâce à l'achat des intérêts et actifs de Chevron en juin 2014 pour une valeur de 1,3 milliards de dollars US grâce à un prêt, remboursable en 4 ans, consenti par Glencore. De ce fait, le Tchad est devenu membre du désormais consortium ExxonMobil, Pétronas et SHT avec 25% des parts du capital de ce dernier. Les 25% correspondent à 18 000 à 20 000 barils de brut par jour dont une partie sert à rembourser l'emprunt de

¹⁰ BAD: Rapport d'étude économique et sectorielle sur La mobilisation des ressources publiques intérieures hors pétrole au Tchad Etude économique et sectorielle, mars 2013.

¹¹ L'INSEED estime à 22 592 le nombre d'entreprises créées entre 2004 et 2014 soit 73,44% des 30 761 entreprises recensées sur le territoire national en 2015.

Glencore et l'autre partie vendue au profit du Trésor Public tchadien. Ce qui est doublement bénéfique, du point de vue du Tchad. Puisque le Tchad ne débourse pas d'argent en espèces pour rembourser les prêts servant à l'acquisition desdits actifs, il a juste partagé la production de Doba avec Glencore jusqu'à 2022¹², date à partir de laquelle l'intégralité des 25% lui reviendra.

En plus de la participation au consortium, le Tchad a également récupéré les intérêts de Chevron dans les sociétés TOTCO et COTCO de 21,5% et 21,3%, respectivement.

On notera également qu'à partir de juillet 2012, le Tchad, par l'intermédiaire de la SHT, a récupéré la part du Tchad (12,5%¹³ et 14,25%)¹⁴ dans le consortium de Doba pour les vendre directement sur le marché international. Cet effort d'optimisation de revenus a également été, selon les autorités de tutelle, à l'origine de l'introduction des contrats types de partage de la production en 2010. Selon ce texte, tout nouveau consortium intervenant au Tchad doit associer la SHT comme partenaire en lui cédant une part d'au moins 25% dans le capital du consortium à constituer.

1.3 Le rôle des partenaires de développement et des entreprises productrices de pétrole

L'exploitation du pétrole a été impulsée essentiellement par le Groupe de la Banque Mondiale qui, en apportant sa caution morale, a permis de mobiliser le financement privé du projet. En effet, le Groupe de Banque Mondiale (GBM) s'est impliqué dans le projet d'Exportation tchadien à travers son rôle catalyseur des ressources pour la mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet. Le deuxième rôle important joué par le GBM est celui de garantir la bonne utilisation des ressources pour la lutte contre la pauvreté et la gestion efficace des impacts économiques, sociaux et environnementaux. De ce fait, il a contribué à l'adoption de la Loi sur la gestion des revenus pétroliers et la mise en place des mécanismes de suivi environnementaux, notamment le Groupe International Consultatif (GIC), l'ECMG (External Compliance Monitoring Group) et le Comité Technique National de Suivi et Contrôle (CTNSC). Ce dispositif de contrôle et de suivi devrait contribuer à faire du projet pétrolier du Tchad un exemple de réussite dans le secteur en vue d'infirmier l'hypothèse de la malédiction des ressources.

Les différents rapports élaborés par ces institutions ont contribué à améliorer le dialogue avec les autres parties prenantes, dont les organisations de la société civile locales et nationales, l'Etat, les compagnies extractives ainsi que les opérateurs privés.

En plus du GBM, la Société financière internationale (SFI) s'est également impliquée dans le projet en renforçant les capacités et en coachant les entreprises nationales, sous-traitantes des Compagnies multinationales. Grâce à ce coaching, la participation des entreprises locales dans le secteur a sensiblement augmenté.

1.4 Le rôle régulateur des organisations de la société civile

A côté des dispositifs officiels mis en place par le GBM et le Gouvernement tchadien, coexistent les dispositifs de monitoring et de plaidoyer des organisations de la société civile, impulsés par le GRAMP/TC et les membres du Réseau Pétrole (CPP's), à savoir la Commission Permanente Pétrole N'Djaména (CPPN), la Commission Permanente Pétrole Locale (CPPL), le Réseau de Suivi des Activités Pétrolières (RESAP), le Cadre de Concertation pour le Développement du Logone Oriental (CACODELOR), l'Entente des Populations de la Zone Productrice (EPOZOP), etc. Ces organisations ont contribué significativement à l'amélioration du dialogue avec l'Etat et les compagnies extractives sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux sur les populations locales. La plainte des organisations de la zone appuyées par les organisations ci-dessus citées en est une parfaite illustration.

Section 2: Le pétrole et l'évolution socio-économique du Tchad

Le pétrole a contribué à l'amélioration significative des indicateurs macroéconomiques bien que l'impact réel de ces indicateurs sur le niveau de vie des populations reste ambigu.

¹² FMI, rapport No 16/275, août 2016.

¹³ Les 12,5% correspondent à 10 000 barils par jour en termes de quantité de brut reçue par le Tchad (voir SHT Magazine, N°017, décembre 2014).

¹⁴ Avant cette opération, les membres du consortium versaient en espèces, après déduction d'impôts, au Tchad.

2.1. Les indicateurs macro-économiques

En effet, ayant accédé à l'indépendance en 1960, le Tchad a connu plusieurs conflits sociopolitiques et militaires qui ont empêché son décollage économique. Le lancement du projet pétrolier de Doba (Logone Oriental) en 2000 avec l'entrée des premiers revenus dans le budget de l'Etat en 2004, a offert une réelle chance de développement au Tchad.

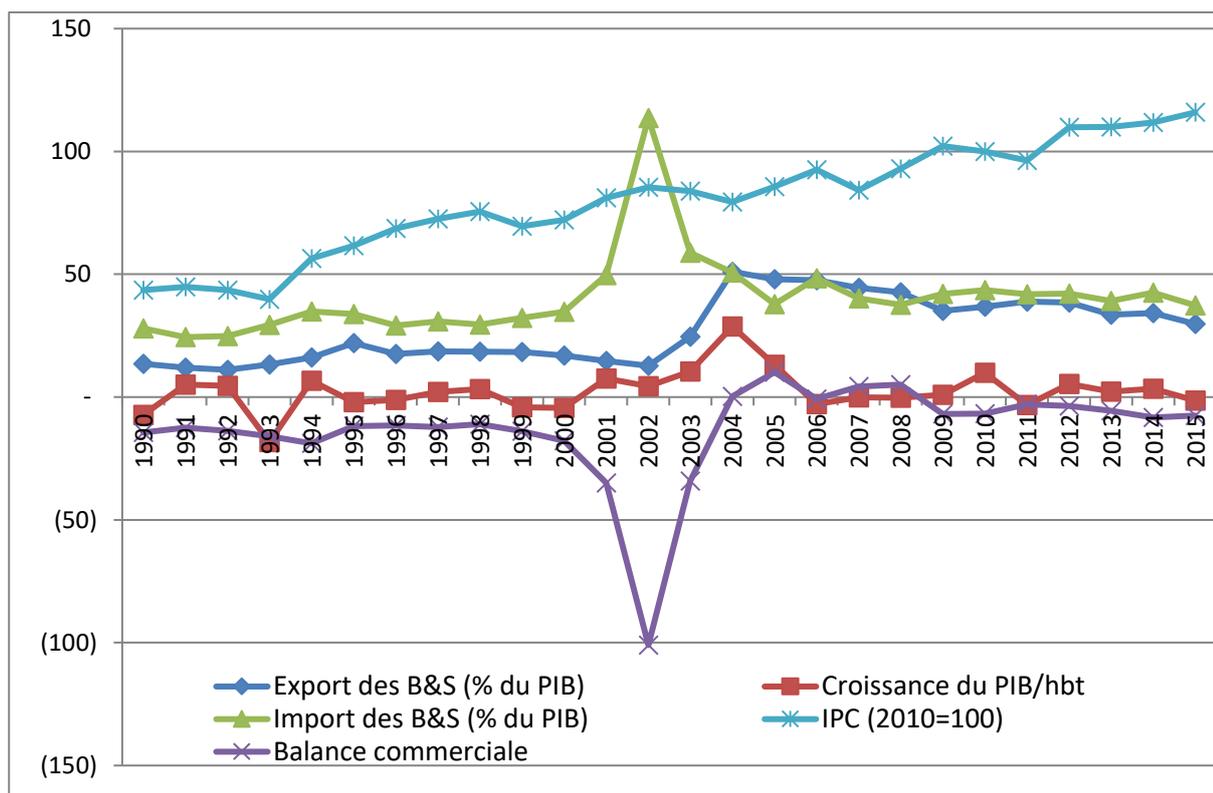
Alors qu'elle était de 2,7% en moyenne annuelle au cours de la période 1990-2000, le taux de croissance de l'économie tchadienne s'est amélioré à partir de 1991 en s'établissant à 8,5%. La croissance économique a connu une reprise qui a atteint un 33,7% en 2004, niveau le plus élevé, depuis des années et, ceci grâce à l'éclosion des contrats de sous-traitance liés à l'exploitation du pétrole.

Malgré l'importance des efforts accomplis par le gouvernement pour répondre à cette augmentation exponentielle de la demande sociale, l'évolution des indicateurs sociaux ne suit pas. Pourtant, la production nationale a connu une bonne progression dans le temps. Le PIB courant est passé de 1 004 milliards de CFA en 2000 à 4 239 milliards en 2011 (en moyenne annuelle de 15%). Le PIB par tête est passé de 645,93 en 2006 à 788,19 en 2014, tandis que le PIB réel hors pétrole s'est accru de 6,8% et le taux d'inflation de 2,6%, avec une pression fiscale de 7,5% en 2015. Pendant ce temps, l'indice des prix à la consommation (IPC) (graphique 2) a suivi une courbe croissante durant toute la période 1990-2015.

En ce qui concerne la croissance annuelle du PIB par habitant, on observe (graphique 2) que, mis à part les périodes d'investissement pétroliers massifs liés à la construction des infrastructures pétrolières et de l'injection des premiers revenus dans le budget de l'Etat (2001-2005), la tendance n'est pas favorable. De même, la balance commerciale est restée déficitaire durant toute la période 1990-2004. Elle n'a pris des valeurs positives qu'en 2005, 2007 et 2008. Cette tendance montre la faiblesse de l'économie nationale et sa vulnérabilité face aux chocs extérieurs. Compte tenu de l'insuffisance de l'offre locale, l'essentiel des biens et services est importé, ce qui cause comme le démontre la courbe, une hausse des importations.

Durant la période sous exploitation pétrolière, le ratio investissement/PIB a légèrement augmenté à 19,5% du PIB en 2009 soit 5,7% pour le secteur public et 13,8% pour le secteur privé, dont 8,4% pour le secteur pétrolier. Cette évolution est liée à l'augmentation des investissements dans le secteur pétrolier dont plus de 90% sont des investissements directs étrangers (IDE)¹⁵. La nouvelle situation économique a favorisé l'éclosion du secteur privé et de l'entrepreneuriat au Tchad. Aussi, l'embellie économique enregistrée a induit l'augmentation de la capacité financière des banques (le total du bilan des banques est passé de 355 milliards de FCFA en 2007 à 497,9 milliards en 2010).

¹⁵ Perspective en Afrique, 2011

Graphique 2: Evolution des principaux agrégats macroéconomiques entre 1990 et 2015


Source: WDI-GBM, 2016

2.2. Situation de la dette

Le Tchad a bénéficié de la remise de ses dettes dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE) le 27 avril 2015, pour avoir atteint le Point d'Achèvement de l'Initiative. Une remise de dette de 1,1 milliards de dollars US soit, plus de 500 milliards de FCFA de dette extérieure bilatérale et multilatérale, représente 55,1% des recettes d'exportation du Tchad en 2013 et 31,3% en 2015, lui a été effacé. Son encours de dette s'est désormais établi à 34,21% en 2015 et son taux d'endettement à 24% du PIB hors pétrole en 2015. Le niveau d'endettement s'est toutefois aggravé avec l'emprunt de 1,3 milliards de dollars US contracté par le Gouvernement tchadien à travers la SHT, auprès de Glencore, pour le rachat des actifs de Chevron dans le consortium Esso et dans les sociétés de transports TOTCO et COTCO en 2015. Le remboursement de ce prêt est fait à travers le prélèvement sur les recettes de vente des parts de la société SHT dans le consortium Esso-Petronas-SHT dans lequel la SHT détient 25% du capital.

Aussi, le volume de la dette publique s'est accru en passant de 1 337,47 milliards de FCFA en 2011 à 1 647,478 milliards de FCFA en 2014. L'encours de la dette publique quant à lui s'est élevé à 1 496,211 milliards à décembre 2015 soit 801,183 milliards de FCFA de dette extérieure (53,55%) et 695,028 milliards de FCFA de dette intérieure (46,45%). Cet encours de la dette représente 24% du PIB hors pétrole.

2.3. Les indicateurs sociaux

L'économie tchadienne est marquée par une croissance démographique explosive sous-tendue par de fortes demandes sociales en santé, éducation et infrastructures. Ainsi, sur la base du taux moyen annuel de croissance de la population de 3,6%, le nombre total de la population tchadienne a été évalué à 13,8 millions d'habitants en 2015. Ce chiffre sera de 16,5 millions en 2020, 23,5 millions en 2030 et 50 millions d'habitants en 2050 avec son corolaire d'accroissement des besoins en biens, services et infrastructures de santé, d'éducation etc. Il en est de même pour l'emploi dont la demande est estimée à 7 746 000 en 2020 et 22 414 000 en 2030¹⁶. Ce qui constitue un défi majeur en matière d'investissement social et économique.

¹⁶Guengant, J-P (2012): Population, développement et dividende démographique au Tchad, IRD.

Le pays a fait toutefois des progrès dans beaucoup de domaines. Par exemple, dans le domaine de l'éducation, le taux de scolarisation primaire a connu un bon de 50% à 55%, celui de l'accès à l'eau potable est passé de 29% à 39%. Selon les données de la dernière enquête sur la population et les ménages, réalisée début 2015, la mortalité infantile a baissé de 91 pour mille entre 2000-2009 à 72 pour mille entre 2010 et 2014. Sur la même période, la mortalité juvénile a également baissé de 79 à 65 pour mille, tout comme la mortalité maternelle qui a reculé de 1 099 décès pour 100 000 naissances à 860 pour 100 000 naissances. Le taux d'accès à l'électricité est passé de 3,7% en 2011 à 3,9% en 2013.

Sur le plan de la santé, on a observé une évolution en dents de scie mais une évolution quand même des indicateurs. Mais on reconnaîtra que ce progrès serait dû aux efforts d'investissements massifs dans les infrastructures sanitaires (de 6,4 à 13,7 milliards de FCFA par an) et scolaires (de 5,2 à 11,2 milliards de FCFA par an) au cours des 10 dernières années grâce aux ressources pétrolières ainsi que la gratuité des soins de santé pour le couple mère-enfant et les soins d'urgence.

Sur la période susmentionnée, les investissements sont passés de 13% à 38%. Ainsi, le nombre de kilomètres de routes bitumées s'est accru de 700 km en 2003 à 1 600 km en 2011 et plus aujourd'hui.

On soulignera tout de même que les chiffres sur l'investissement social et économique réalisé contrastent avec la réalité des faits. Selon le seuil de pauvreté estimé à 237 942 FCFA par an (soit 652 FCFA par jour) par l'INSEED, près de la moitié de la population tchadienne soit, 46,7% vit en dessous du seuil de pauvreté. Parmi celles-ci, 52,5% vivent en milieu rural et 25%¹⁷ en milieu urbain. La pauvreté monétaire mesurée par les dépenses journalières de moins de 1,25 dollars par jour, toucherait 53,2% de la population dont 57,3% en milieu urbain et 34,9% en milieu rural.

Par ailleurs, le nombre de personnes en dessous du seuil national de pauvreté¹⁸ a baissé de 8,1 points de pourcentage pour l'ensemble de la population. En clair, le taux de pauvreté est passé de 54,8% en 2003 à 46,7% en 2011 soit, environ 1 point de pourcentage chaque année. Cela est lié en partie au faible effet de la croissance économique sur la pauvreté et ceci pour deux raisons. Premièrement, les pauvres vivent essentiellement dans le milieu rural (82% contre 18% en ville) alors que les richesses et investissements sont concentrés en grande partie à N'Djaména la capitale (20%) où vivent seulement 11% de pauvres.

Deuxièmement, le nombre de pauvres ayant accès aux niveaux supérieurs d'éducation a régressé à cause, notamment, des coûts structurels très élevés de l'enseignement universitaire et de l'inégalité d'accès à l'allocation des dépenses.

De manière générale, les dépenses publiques ont un effet ambigu sur le développement humain (185^{ème} sur 188 pays, selon l'IDH-2015)¹⁹. Pourtant la croissance démographique explosive (2,6% par an, BM, 2014) implique des besoins sociaux de plus en plus importants pour les années à venir. A cela s'ajoute la faible espérance de vie (51,6 ans selon INED, 2014) et le taux élevé d'analphabétisme (34,5% selon le PNUD, 2014). En ce qui concerne le taux de pauvreté, les données disponibles (ECOSIT 1, 2 et 3) montrent un nombre élevé de Tchadiens vivant dans l'extrême pauvreté.

Tableau 6: Situation de quelques indicateurs de pauvreté selon les données de l'ECOSIT II et III

Indicateurs de pauvreté	2003 (ECOSIT 2)	2011 (ECOSIT 3)	Variation
Seuil de pauvreté (FCFA)	144 570	237 942	65%
Incidence de la pauvreté monétaire (%)	55,0	46,7	-8,3
Profondeur de la pauvreté (%)	21,6	26,3	4,7
Sévérité de la pauvreté (%)	10,8	15,9	5,1

Source: Rapports ECOSIT II et III

Le tableau 6 montre qu'entre 2003 et 2011, il y a d'une part, une augmentation du seuil de pauvreté (+65%), d'autre part, la réduction de l'indice de pauvreté (-8,1%), l'aggravation de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté (+4,7% et 5,1% respectivement). En d'autres termes, le gouvernement doit mobiliser davantage de ressources pour investir suffisamment afin de lutter contre la pauvreté au Tchad.

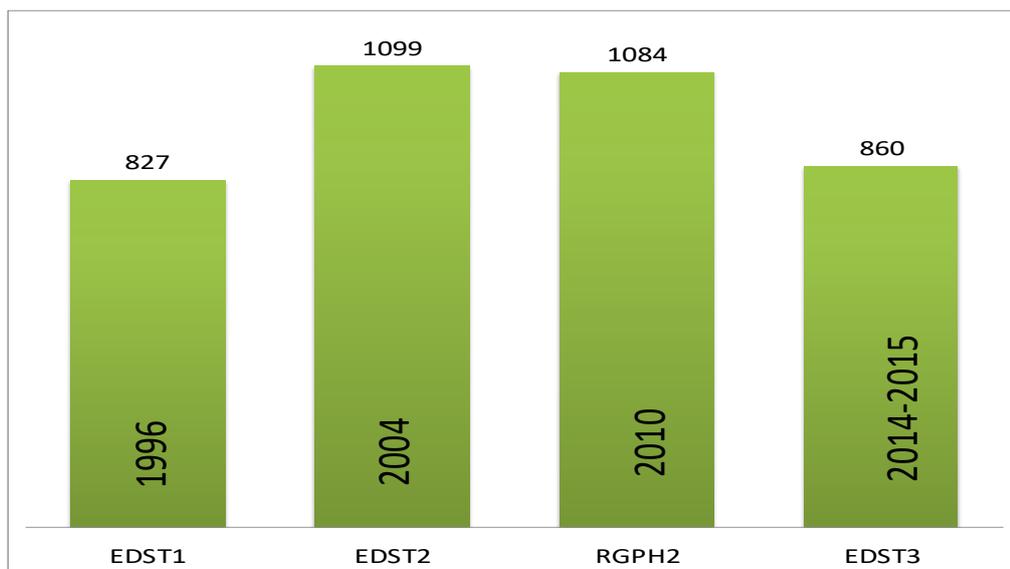
¹⁸Le seuil national de pauvreté est défini comme le coût pour atteindre le seuil alimentaire +le coût des biens non alimentaires indispensables à un individu soit, 238 000 FCFA en 2011.

¹⁹ (PNUD, 2015).

On retiendra en outre que la situation varie selon qu'on est en ville ou en campagne. Tout d'abord, la part des dépenses consacrées aux différents secteurs clés de lutte contre la pauvreté est de plus en plus faible. Comme le montre le tableau 5 ci-dessous, le Tchad consacre en moyenne moins de 10% de ses dépenses globales à l'éducation, la santé et l'action sociale. Pourtant, le Tchad s'est engagé à consacrer prioritairement les ressources pétrolières à ces principaux services sociaux de base.

Selon l'Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples au Tchad (EDST-MICS) 2014-2015, le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2014-2015, est de 860. En d'autres termes, pour 1 000 naissances vivantes au cours des sept années précédant l'EDS-MICS, près de neuf femmes (8,6) sont décédées pendant la grossesse, pendant l'accouchement, ou dans les deux mois suivant l'accouchement.

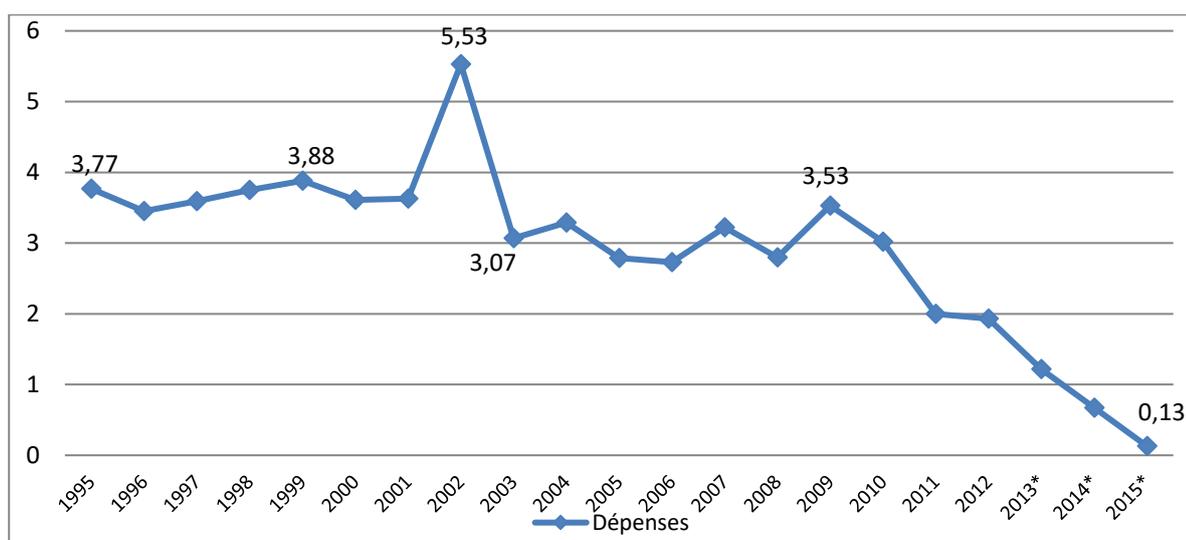
Graphique 3: Evolution du taux de mortalité maternelle entre 1996 et 2015



Source: Annuaire statistiques sanitaires, tome A, 29^{ème} édition, année 2015

Le graphique 4 montre aussi que le taux de mortalité ne s'est pas amélioré significativement entre l'EDST-I de 1996 et l'EDST-II de 2004 et MICS 2010 et l'EDST-MICS 2014-2015. D'ailleurs, les dépenses de santé ont paradoxalement décliné sur la période 1995-2015 (graphique 4).

Graphique 4: Evolution des dépenses de santé entre 1995 et 2015



Source : FMI, 2014²⁰

Le taux de mortalité infantile est 72 décès pour 1 000 naissances vivantes et le taux de mortalité infanto-juvénile est 133 décès pour 1 000 naissances vivantes. Cela peut résulter du fait que moins de 25% d'enfants reçoivent tous les vaccins recommandés.

Le taux de mortalité maternelle est 860 décès pour 100 000 naissances vivantes; 40% d'enfants de moins de 5 ans ont un retard de croissance (trop petit pour l'âge). De plus, 22% de naissances ont eu lieu dans un établissement de santé. L'enquête révèle par ailleurs qu'une femme a, en moyenne, 6,4 enfants. Ce résultat est dû au fait que seulement 5% des femmes en union utilisent une méthode contraceptive moderne.

Tableau 7. Parts des dépenses de services sociaux dans les dépenses globales de l'Etat

Services Sociaux de base	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne
Education	11,80%	10,50%	8,90%	10,50%	9,80%	9,20%	7,00%	9,67%
Santé	8,70%	6,60%	4,40%	4,80%	4,50%	5,60%	5,60%	5,74%
Action Sociale	1,10%	1,60%	0,80%	0,70%	1,00%	1,20%	1,20%	1,09%
Total	21,60%	18,70%	14,10%	16,00%	15,30%	16,00%	13,80%	16,50%

Source: DEP/DGB/MFB, citée dans la Stratégie Nationale de protection sociale (2014-2018)

En ce qui concerne le secteur de l'éducation, bien que les données soient éparpillées, le tableau 8 ci-après montre que les principaux indicateurs restent toutefois faibles et méritent d'être améliorés. Cela dit, le grand défi à relever reste la scolarisation des filles et l'amélioration du taux d'achèvement global resté très faibles depuis des années (tableau 8).

Tableau 8: Niveau des quelques indicateurs de référence pour le Plan National de Développement 2016-2020 pour l'éducation

Domaines	Indicateurs	Taux
Education de base	Taux d'achèvement à l'école primaire	53,1%
	Taux brut d'admission au CP1	109,6%
	Taux brut de scolarisation	98,1% dont 86,1% chez les filles
	Taux d'achèvement des filles au primaire	42,8%
	Indice de parité fille/garçon d'admission dans le primaire	0,80
	Taux d'alphabétisation	En 2009 22,3% femmes = 14%
	Taux brut de scolarisation au secondaire général et technique (premier cycle)	19,7%
Enseignement supérieur	Nombre d'étudiants pour 100 mille habitants	304 pour 100 000 (2013)
	Indice de parité fille/garçon d'admission	0,22 (2013)
	Nombre des jeunes formés en entrepreneuriat	6 000

Source: Plan National de Développement, PND 2016-2020 de la «Vision 2030, le Tchad que nous voulons», septembre 2016

Dans la première région productrice de pétrole où plus de 90 milliards de francs FCFA représentant 5% des redevances pétrolières régulièrement versées depuis 2004 au trésor public tchadien, plusieurs infrastructures sociales et économiques ont été mises en place. De même, des fonds de solidarité ainsi que des microcrédits ont été accordés aux populations de la zone (tableau 9). Mais ces actions semblent avoir des effets ambigus sur les bénéficiaires²¹. Comme le montre le tableau ci-dessous (tableau 9), sur les 81 milliards de revenus versés à la région productrice du Logone Oriental entre 2004 et 2013, 73,351 milliards ont été consacrés aux secteurs sociaux de base.

²⁰http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/02/weodata/weorept.aspx?sy=2003&ey=2014&scsm=1&ssd=1&sort=country&ds=%2C&br=0&pr1.x=57&pr1.y=9&c=622%2C626%2C628%2C636%2C634%2C646%2C656&s=NGDP_RPCH%2CNGDP_D%2CNID_NGDP%2CNGSD_NGDP%2CPCPIEPCH%2CTM_RPCH%2CTXG_RPCH%2CGGR_NGDP%2CGGX_NGDP%2CGGXONLB%2CGXWDG_NGDP%2CBCA%2CBCA_NGDPD&grp=0&a=#cs29

²¹ GRAMP/TC: Dix ans de la gestion des 5% de revenus pétroliers à la région productrice de Doba: états des lieux, leçons apprises et perspectives, octobre 2013

Tableau 9: Diverses allocations sur les 5% de 2004 à 2013²²

Types d'allocations	Montant	%
Infrastructures	59 104 377 495	80,58%
Microcrédits	2 835 603 400	3,87%
Fonds de solidarité	1 000 000 000	1,36%
Champ-Ecole	264 870 111	0,36%
Autres (25 marchés infrastructures) et diverses subventions	10 146 602 400	13,83%
Total	73 351 453 406	100,00%

Source: GRAMP/TC, 2013

Ce montant a été absorbé à concurrence de 81% par les infrastructures sociales, économiques et administratives, 4% par les microcrédits, 1% par le fonds de solidarité. Une proportion d'environ 0,36% a été accordée à l'expérimentation des techniques culturelles améliorées (champs-école) dans la région.

Nonobstant ces investissements, la région productrice du Logone oriental avec ses 28 035 km² de superficie et 779 339 habitants représentant 7,1% de la population total du pays, présente des indicateurs sociaux des moins enviables du pays. C'est une région agricole par vocation. Malgré les revenus directs issus des 5% directement investis et les revenus indirects perçus par les travailleurs locaux et ceux injectés par les compagnies sous formes d'action philanthropiques ou de RSE, la région cumule un taux de pauvreté de 48,6% contre une moyenne nationale de 47,6%.

La région productrice dispose d'un seul pharmacien en 2015. Au niveau national, on dénombre un pharmacien pour 173 039 habitants.

Encadré 2: Quelques retombées économiques et sociales de l'industrie extractive au Tchad

En matière d'emploi local, le projet de Doba a employé plus de 5 498 personnes dont 90% Tchadiens et Camerounais avec 84% aux postes de cadres/supervision. Il est composé d'emplois non-qualifiés (15,9%), semi-qualifiés (39,1%), qualifiés (27,7%) et de supervision (17,3%). Les emplois générés par le projet de Glencore à fin 2013 sont estimés à 1 828 Tchadiens dont 64% non-qualifiés, 33% qualifiés et 3% de postes de cadres/supervision, dont 170 employés locaux. Plus de 51 milliards de FCFA (85 millions de dollars US) de salaires ont également été versés au Tchad dans le cadre du projet de Doba contre 10 milliards de FCFA (17 millions de dollars US) au Cameroun.

En termes de débouchés économiques locaux, le projet de Doba a, à travers le consortium Exxon Mobil-Petronas-Chevron/SHT, les entreprises COTCO et TOTCO ainsi que leurs sous-traitants, effectué auprès des fournisseurs tchadiens des dépenses estimées à 60 milliards FCFA (101 millions de dollars US) en 2015. Le total des dépenses effectuées au Tchad auprès de 73 entreprises sont évaluées à 1 142 milliards de francs CFA (2,305 milliards de dollars US) contre 658 milliards de francs CFA (1,327 milliards de dollars US). COTCO a effectué des achats auprès de 1 024 entreprises Cameroun contre 73 bénéficiant des achats de COTCO au Tchad. Ces deux entreprises ont dépensé auprès des entreprises tchadiennes et camerounaises, depuis le début du projet, une somme de 3,6 milliards dollars US (1,8 mille milliards FCFA).

Dans les zones d'activité de Glencore, les dépenses totales locales en termes d'achat des biens et services aux entreprises sont estimées à 39 225 681 dollars US en 2012 et 49 830 145 dollars en 2013. Ces dépenses intègrent les salaires (1 931 377 dollars en 2012 et 1 828 237 dollars US en 2013) et les compensations (1 931 377 dollars en 2012 et 4 161 054 dollars US), autres dépenses (19 719 987 dollars US en 2012 et 21 916 939 dollars US en 2013).

Source: EEPPI, Rapport de fin d'année 2015, Projet de développement Tchad/Cameroun, mise à jour n°36.

²² Ces données proviennent du rapport d'étude réalisée par le GRAMP/TC à l'occasion des dix années d'exploitation du pétrole de Doba en 2013. Les données récentes sur les allocations ne sont pas disponibles. Par conséquent, celles qui sont indiquées ici le sont pour donner une tendance de l'utilisation des revenus au niveau local.

2.4 L'emploi

Entre temps, la croissance de la demande reste croissante tandis que l'offre d'emplois et surtout d'emplois des jeunes, en dehors du secteur pétrolier est restée relativement faible. En effet, pour une population active totale de 46,2% soit, 5 288 000 personnes en 2012²³ on dénombre 85%²⁴ de chômeurs dont la majorité est constituée des jeunes.

La population active salariée est estimée à seulement 5%. Parmi les personnes faisant partie de la population en activité, plus de 54% sont des jeunes âgés de 15-30 dont 80% sont des jeunes hommes vivant dans les zones urbaines.

On notera par ailleurs que les entreprises situées à N'Djaména emploient plus de personnes (44 318 individus) que celles installées dans les autres villes du pays (30 621 individus) soit 3 personnes et 2 personnes en moyenne par entreprises situées à N'Djaména et en province, respectivement.

Les plus grands pourvoyeurs d'emplois sont les entreprises extractives (72,5 personnes par unité économique), les entreprises de la branche de construction (38,8 personnes par unité économique) celles exerçant dans le secteur financier (banques et compagnies d'assurances) 13,9 personnes par unité ainsi que l'enseignement (11 personnes par unité). Ces entreprises font face à autant de contraintes que d'opportunités.

Selon les données disponibles, le projet pétrole à lui seul a généré environ 5 000 emplois avec un versement total de 120 millions de dollars de revenus aux travailleurs locaux²⁵. Les achats locaux et les investissements privés 120 millions de dollars ont également généré des emplois supplémentaires indirects en plus de la raffinerie de Djarmaya.

Malgré ce progrès, le besoin en nouveaux emplois à créer a été estimé à 1,7 millions pour la période 2010-2020²⁶. Dans les zones urbaines, plus de 70% d'emplois sont pourvus par les PMI/PME opérant du secteur informel.

Toutefois, on notera que le pétrole a offert des perspectives de décollage pour l'économie tchadienne malgré les contraintes externes. Pour beaucoup de Tchadiens, il a été perçu comme une opportunité de développement, a permis de doubler le revenu national entre 2003 et 2011 avec toutefois, des impacts locaux limités. Le projet a généré environ 5 000 emplois avec un versement total de 120 millions de dollars de revenus aux travailleurs locaux. Les achats locaux et les investissements privés n'ont représenté que 120 millions de dollars.

Section 3: Les liens entre le pétrole et le développement du secteur privé

L'économie tchadienne est caractérisée par un tissu industriel embryonnaire et un secteur informel dominant.

3.1 Etat des lieux du secteur privé au Tchad

L'avènement du pétrole a été un fait déclencheur de l'éclosion du secteur privé au Tchad. Un recensement général réalisé par l'INSEED en 2015 a mis en évidence que le secteur privé tchadien est composé de 30 761 unités ont été physiquement identifiées dont près de la moitié sont installées dans la capitale N'Djaména. Il s'agit de 26 261 petites entreprises (85,4% du total), 3 522 moyennes entreprises (11,4%) et 139 grandes entreprises. La dynamique de création de ces unités de production semble obéir au rythme d'évolution de l'environnement économique nationale en relation avec le projet pétrolier tchadien. En effet, on a constaté qu'entre 2004 et 2014, 2 054 par an ont été créées, tandis que 748 l'ont été sur la période 2001-2003 et seulement 368 par an au cours de la décennie 90.

Le classement de ces entreprises par branches d'activités a donné 76,2% d'unités opérant dans le commerce, 9,7% dans les activités de fabrication, 5,4% dans l'hébergement et la restauration, 2,2% dans les autres activités, 1,1% l'information et la communication et 1,1% dans l'enseignement. De manière générale, 89,6% sont dans le secteur tertiaire, 10,4% dans le secondaire et 0,1% dans le primaire.

Ces entreprises opèrent dans leur grande majorité dans le secteur informel, 75% de celles-ci sont au régime de l'Impôt Général Libérateur (IGL) contre 22,9% au régime forfaitaire.

²³ Guengant (2012) Population, développement et dividende démographique au Tchad

²⁴ PND, 2013-2015.

²⁵ EEPIC: Rapport de fin d'année 2015, Projet de développement Tchad/Cameroun, mise à jour n°36.

²⁶ Guengant (2012) Population, développement et dividende démographique au Tchad.

En outre, le coût de la création de la raffinerie de Djarmaya, grâce à laquelle la demande locale en produit pétrolier est parfaitement satisfaite, est estimé à 451 298 416 000 FCFA (soit 688 millions d'euros). Elle associe, dans une joint-venture, la Chine à travers la CNPCIC qui y détient 60% du capital et le Tchad représenté par la SHT qui porte 40% du capital.

Grâce à cette raffinerie, la capacité de production de la SNE a été accrue à 142,2 MW²⁷ et ceci en raison de la disponibilité en permanence du carburant issu de la raffinerie.

Au-delà des impacts directs liés à la satisfaction des besoins de la population en produits pétroliers, la raffinerie de Djarmaya a créé de nombreux emplois indirects à travers les canaux de distribution (marketers) et de commercialisation (stations-services, petits points de vente). En plus des grandes sociétés telles que Tradex, Total Marketing, Oil Libya, SPP, Al-Manna, 3SH, la raffinerie a permis la création de plus de 300 stations-services occupant près de 70% du secteur de la distribution, sans compter les petits distributeurs installés dans les quartiers.

3.2 Situation générale de l'emploi au Tchad

La question de l'emploi et notamment de l'emploi bien rémunéré se pose avec acuité au Tchad. Les données en la matière, rarement mises à jour, se contredisent le plus souvent selon qu'il s'agisse des sources étatiques ou des statistiques des organisations internationales. Selon le Ministère de la fonction publique, de l'emploi, chargé du dialogue social, et du Conseil National du Patronat du Tchad, la population en âge de travailler est estimée à 6 000 000 de personnes, dont 1 276 000 sont occupées. De manière générale, le taux de chômage est estimé à 22%. Ce chômage toucherait généralement la classe d'âge comprise entre 15 et 30 ans. Le chômage a pris de l'ampleur à partir de 1990 avec la limitation des recrutements des jeunes à la fonction publique aux seuls secteurs prioritaires dont l'éducation nationale, la santé publique et les affaires sociales. Ce chômage en augmentation croissante est la résultante de l'inadéquation entre le système d'enseignement général, professionnel et technique et les besoins du marché du travail.

En tenant compte des secteurs, on notera que le secteur primaire, qui représentait 95% de la population active avec une dominance des activités agro-sylvo-pastorales (agriculture, pêche et élevage), n'en regroupe aujourd'hui que 72% à cause de l'exode rural vers les centres urbains.

Le secteur secondaire, peu dense et peu diversifié, est essentiellement constitué par les entreprises agroalimentaires (brasserie, cigarette, sucre) et les unités de transformation du coton (coton fibre, huilerie, savonnerie). Par contre, le secteur tertiaire occupe près du quart des actifs: le commerce, le transport et l'artisanat, largement informels, représentent aujourd'hui la moitié de la valeur ajoutée.

Les plus grands pourvoyeurs d'emplois sont les entreprises extractives (72,5 personnes par unité économique), les entreprises de la branche de construction (38,8 personnes par unité économique), celles exerçant dans le secteur financier (banques et compagnies d'assurances) 13,9 personnes par unité, ainsi que l'enseignement (11 personnes par unité). Ces entreprises font face à autant de contraintes que d'opportunités.

Composé du secteur formel très marginal et du secteur informel dominant avec 72% de la valeur ajoutée²⁸ dans le PIB du pays, le secteur privé tchadien est très peu développé. Il se caractérise par une prédominance des activités liées à l'agriculture et à l'élevage qui emploient environ 80% de la population.

Notons que compte tenu du fait que ces entreprises opèrent dans leur grande majorité dans le secteur informel, 75% de celles-ci sont au régime de l'Impôt Général Libérateur (IGL) contre 22,9% au régime forfaitaire.

Conscient de ces différentes contraintes dont la liste n'est pas exhaustive, le gouvernement a mis en place l'Agence Nationale d'Investissement et des Exportations (ANIE) qui a contribué à réduire substantiellement la durée de création d'une entreprise et les coûts y relatifs.

Pour favoriser l'émergence du secteur privé, le Tchad a pratiqué une politique plutôt libérale envers ce dernier en accordant, à travers les conventions d'établissement, des exonérations fiscales et douanières ainsi que des garanties de rapatriement des profits pour les multinationales. Cette politique a malheureusement atteint ses limites. Car, malgré de nombreuses concessions accordées, le secteur privé ne s'en trouve pas pour autant développé.

²⁷ Tchad Eco N°8, du 1^{er} novembre au 31 décembre 2015.

²⁸ ECOSIT II, 2011

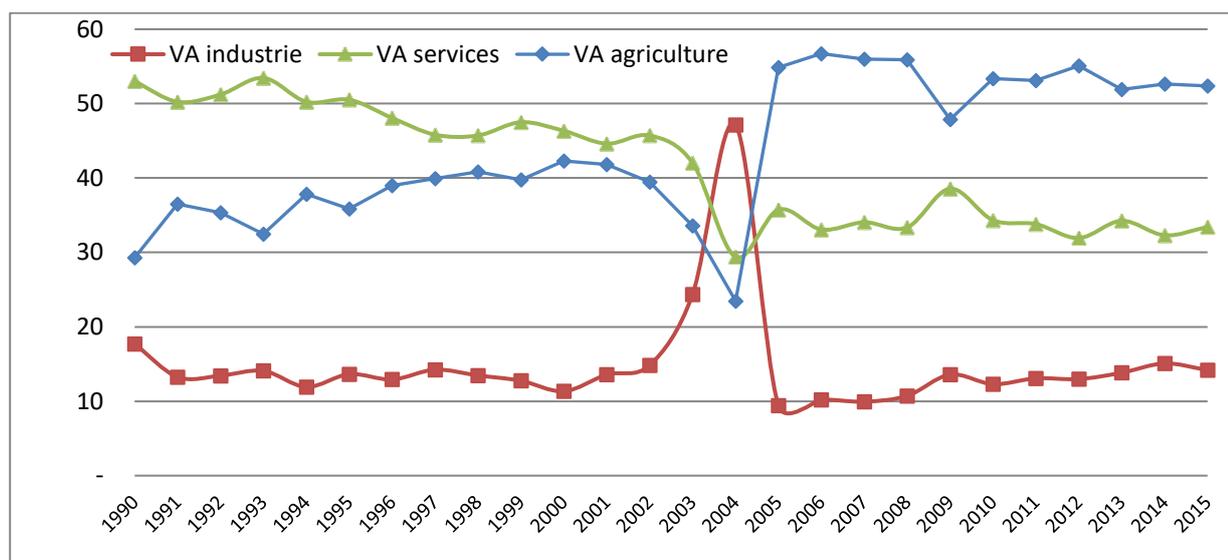
3.3 Contribution des différents secteurs au développement de l'économie tchadienne

L'agriculture, l'élevage et la pêche, constituants du secteur primaire, sont reconnus pour leur rôle dans l'économie tchadienne. En 2000, ils ont contribué pour 40% au PIB, occupent 80% de la population active, et fournissent plus de 59% des revenus des ménages en milieu rural et 80% des recettes d'exportation. Après l'exploitation du pétrole et grâce aux investissements réalisés, la part de l'agriculture (production végétale, animale et halieutique) dans le PIB est passée à 30% en 2014 contre une cible de 25% définie dans le Plan National de Développement 2013-2015. La valeur ajoutée du secteur primaire est donc passée d'une moyenne de 40% de 2001 à 2002 à 46,5% en 2003, et 65% en 2004 avant d'atteindre 41% en 2014 et 52,39% en 2015.

Le secteur secondaire reste des plus embryonnaires au Tchad. Avec une valeur ajoutée de 17,72% en 1990, ce secteur a atteint la valeur la plus élevée en 2004 avec 47,12% sous l'effet des investissements qui l'ont tout d'abord porté à 24,36% en 2003 avant de retomber à 9,39% en 2005 et 14,19%, valeur plus faible que celle de 1990.

Le secteur tertiaire a connu ses années glorieuses entre 1990, avec une contribution de 53% dans le PIB, et 1995 avec 50,52% du PIB. Il a amorcé sa tendance baissière à partir de 1996 avec 48,07% du PIB jusqu'en 2015 où il atteint l'une des valeurs les plus basses (33,42% du PIB). Notons que l'année 2004 a été une année charnière pour le Tchad car elle a marqué l'entrée des premiers revenus pétroliers dans le budget de l'Etat. Sous cette impulsion des revenus supplémentaires plus importants, la croissance économique a également connu son année de gloire. Mais cette année a malheureusement connu une des baisses les plus historiques de la production du secteur rural qui n'a pris son envol qu'un an plus tard en 2005 avec une contribution de 54,84% du PIB. Le graphique 5 montre l'évolution de la contribution de chaque secteur dans la formation du PIB entre 1990, reconnue comme l'année à partir de laquelle le multipartisme s'est installé au Tchad, et 2015.

Graphique 5: Evolution des valeurs ajoutées des différents secteurs économiques du Tchad entre 1990 et 2015



Source: WDI, BM, 2016

3.4 Les effets induits du secteur pétrolier sur l'économie locale

Le projet pétrole a eu plusieurs effets induits sur l'économie nationale. Le premier effet induit est celui de la réduction des coûts de transport et ceci grâce à l'amélioration du réseau routier bitumé ou aménagé dont la proportion accessible en permanence et toute l'année est passée à 87% en 2014 contre la cible de 50% avant le pétrole. Le deuxième effet induit du pétrole c'est l'amélioration de la sécurité dans les centres urbains grâce à l'existence de l'éclairage public en plus des effets directs liés aux recrutements massifs dans la police, l'armée et la gendarmerie même si, du point de vue des populations, ces agents sont en partie responsables des poches d'insécurité dans le pays.

Le troisième effet induit concerne l'éclosion des entreprises privées au cours des 15 dernières années et à travers elles, l'emploi même si le niveau d'emplois créé reste relativement faible par rapport aux besoins du marché. Dans la même liste, on notera la multiplication des institutions d'enseignement supérieur public et privé dont le nombre a été estimé à

plus de 47²⁹ établissements concentrés essentiellement dans la capitale. L'éclosion des établissements de formation professionnelle est induite par le programme national "Education Formation Emploi-EFE", financé par le PNUD et mis en œuvre entre 1991 et 2002 et qui visait à adapter l'éducation et la formation professionnelle afin de lutter contre le chômage des jeunes, réduire la pauvreté et permettre au grand nombre de citoyens de participer à la construction et à la croissance du pays, notamment après les années d'instabilité. L'insuffisance et la faible diversification des offres de formations supérieures publiques ont été également joué un rôle déterminant dans la multiplication des établissements privés.

La relative amélioration des revenus sur la période sous exploitation pétrolière liée à l'injection de plus de 8 000 milliards de FCFA dans l'économie nationale a, de ce fait, favorisé l'accès de la plupart des ménages aux logements décents. Il en est de même pour l'accès à l'enseignement supérieur avec la décentralisation des établissements publics dans plusieurs régions du pays faisant passer le nombre d'universités de une en 1990 à plus de sept en 2015 et plus de huit instituts supérieurs publics de formation professionnelle.

²⁹ Ministère de la fonction publique, du travail et de l'emploi, politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle au Tchad (PNEFP), avril 2014.

Section 4: Perspectives de développement du secteur pétrolier et miner au Tchad

Le secteur pétrolier tchadien s'est atrophié à partir de 2015 sous l'effet de la crise sur le marché international occasionnée par la baisse du cours du baril. Les nouvelles orientations données par les autorités tchadiennes sont induites par l'évolution de ce contexte et perspectives de l'économie mondiale et nationale.

4.1. Le contexte mondial

Alors que le pétrole était perçu comme une opportunité de développement grâce à sa contribution importante dans l'accroissement du revenu national entre 2003 et 2011, l'évolution de l'environnement mondial défavorable a brisé les espoirs du Tchad.

Le premier élément du contexte mondial est la crise pétrolière qui a imposé la nécessité de diversifier l'économie nationale. En effet, la crise pétrolière caractérisée par la baisse des prix du baril a affecté significativement le Tchad. L'ampleur de cette crise s'explique par l'importance de la contribution des recettes pétrolières dans le budget de l'Etat tchadien (70% des recettes de l'Etat) et dans les recettes issues de l'exportation des produits de base (80%). A cela s'ajoutent les facteurs internes caractéristiques d'une économie dominée par le secteur informel et atrophié par un climat des affaires défectueux et non-attractif et surtout une faible contribution fiscale liée à la non-maîtrise et l'inadaptation des outils fiscaux, d'une part, et à l'incivisme fiscal, d'autre part.

Cette faible capacité de mobilisation des ressources internes par les régies financières de l'Etat a été prise au sérieux par l'Etat comme faisant partie des causes de la crise financière qui frappe le pays depuis 2015.

En plus du contexte mondial délétère, la recrudescence des violences dans le Sahel due aux activités terroristes de Boko Haram (Mali, Cameroun, Nigeria, Niger), l'instabilité dans la sous-région (RCA, Lybie, Soudan, etc.), ont provoqué le déplacement massif des populations de ces pays voisins vers le Tchad. La prise en charge de ces personnes ainsi que l'intervention militaire dans les pays concernés ont amputé une part importante des ressources nationales au détriment des dépenses sociales.

Enfin, la faible diversification de l'économie nationale (tableau 10) et sa faible industrialisation ont contribué à amplifier les effets de la crise pétrolière sur l'économie nationale. Si la diversification des sources d'exportations des autres pays³⁰ a contribué à amortir le choc extérieur dû à la baisse du cours du baril de pétrole, la situation est différente au Tchad. Le pétrole est la source majeure d'exportation de l'Etat tchadien: il représente 80% de recettes d'exportations totales du Tchad. Le coton qui représentait 2,8% en 2000, a vu sa contribution dans le PIB diminuer progressivement pour se situer entre 0,4% et 1% de 2005 à 2015. De même sa contribution dans les revenus d'exportations qui était de 30,4% en 2000, a diminué jusqu'à 4,3% en 2002 puis entre 0,8 et 2,5% depuis l'avènement du pétrole³¹. D'une production de 97 000 tonnes en 1993-1994, le coton a atteint 263 000 tonnes à la campagne 1997/98 avant de dégringoler à 102 000 tonnes en 2003-2004 puis à 35 000 tonnes en 2009-2010 et enfin, 142 300 tonnes en 2014-2015. Le désintérêt n'est pas seulement lié aux effets des différentes réformes de ce sous-secteur de l'agriculture ayant entraîné l'enlèvement tardif du coton-fibre des sites de production vers l'usine d'égrenage mais, et surtout, le paiement tardif des cotonculteurs qui ont appris progressivement à se tourner vers les cultures vivrières dont ils pouvaient en consommer une partie et vendre l'autre.

Le bétail tchadien quant à lui est passé de 40 millions de têtes en 1976 à 94 millions de têtes toutes espèces confondues (bovins, caprins, camélins), selon les résultats du recensement général de bétail organisé en 2014. Pour le ministère de l'élevage, l'élevage joue un rôle important dans l'économie nationale. Avec une contribution de 18% dans la formation du PIB du pays³², le commerce des produits d'élevage est caractérisé depuis des années par une exportation du bétail sur pieds. On notera que «...par mois, il y a 30 à 40 000 têtes de bétail qui traversent officiellement nos frontières à travers le pont de Nguéli. Sans compter, le nombre de bétail qui sort en fraude (...)»³³, faisant perdre

³⁰ On note que, contrairement aux autres pays de la sous-région, le Tchad exporte essentiellement les produits de base sans transformation et donc avec une faible valeur ajoutée.

³¹ Cotontchad SN et Ministère de l'Agriculture du Tchad: La filière cotonnière du Tchad: Historique, Evolution et Perspectives, février 2016.

³² Ministère de l'élevage et des ressources animales: Plan National de Développement de l'Elevage (2009-2016), juin 2008.

³³ Déclaration du Chef de l'Etat Tchadien Idriss Deby Itno, lors de la cérémonie de la pose de première pierre pour la construction du complexe frigorifique et abattoir moderne du Logone, le 19 octobre 2013, voir site officiel de la Présidence du Tchad: <https://presidence.td/fr-news-730.html>

d'importantes recettes au trésor public. Dans ces conditions, ni le coton, ni le bétail, moins encore la gomme arabique et la pêche ne pourraient apporter la solution à la diversification tant qu'ils ne sont pas transformés localement.

Tableau 10 Principaux produits d'exportation des pays de la CEMAC

Cameroun	République du Congo	Guinée équatoriale
Pétrole brut Cacao Coton Bois Aluminium Banane Caoutchouc naturel	Pétrole brut Produits pétroliers Bois tropicaux Rondis d'Eucalyptus Sucre	Pétrole brut Méthanol et autres gaz Bois Cacao Café
RCA	Gabon	Tchad
Coton Diamants Café Tabac Bois	Pétrole brut Manganèse Uranium Bois	Coton Bétail Pétrole Gomme arabique Pêche ³⁴

Source BEAC, 2011, Schéma Directeur Agricole (2006-2015) du Ministère de l'agriculture

Conscient de cette situation, le Tchad a entrepris depuis plus de 10 ans de mettre en place des mégas structures et de nombreuses réformes susceptibles de créer des effets induits sur les secteurs publics et privés.

4.2. Le contexte tchadien: les grandes réformes en cours

On notera que des projets très ambitieux dans le domaine sont en cours de mise en œuvre: i) projet de construction d'une Centrale électrique de 150 MW à N'Djaména; ii) construction de la ligne d'évacuation haute tension d'une longueur de 27 km de la centrale à Gaz de Moundou à partir du site d'opération de Glencore; iii) construction d'une Centrale hybride photovoltaïque et diesel de 5MW en solaire et 3MW en diesel dans la ville de Moussoro et construction d'une Centrale hybride photovoltaïque 10MW avec les ouvrages annexes à Abéché. De même, un projet de construction d'un réseau de la boucle nationale de 225 km est en préparation au sein du Ministère de l'énergie et du pétrole pour fournir un accès plus adéquat à la population.

En plus du secteur pétrolier appelé à évoluer grâce à son intégration à long terme dans les politiques et programmes de développement du pays dans une perspective de long terme, il y a la prise en compte du développement du secteur minier dans le nouveau Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Dans ce PND, l'Etat entend mettre l'accent sur six secteurs considérés comme des piliers de la lutte contre la pauvreté et pour le développement économique et social durable: i) hydrocarbures et mines; ii) gouvernance; iii) agriculture, élevage et agro-industries; iv) capital humain; v) environnement et tourisme; et vi) industrie et énergie.

De ce fait, le Tchad mise désormais sur la valorisation accrue du secteur non-pétrolier (agriculture, élevage, pêche, mines, etc.) pour garantir cette transformation de l'économie nécessaire à l'atteinte de la vision 2030 d'émergence du pays. Dans cette logique qui s'inscrit dans la ligne de la diversification de l'économie, le Tchad entend, à travers le PND 2016-2020, promouvoir ses avantages comparatifs dans le cadre du développement des filières agriculture, élevage, pêche, environnement et mines. Ceci pour s'affranchir de la forte dépendance aux revenus pétroliers et de gravir quelques marches de l'escalier de l'émergence à moyen terme, à travers une politique efficiente de transformation des matières premières et de promotion de la contribution du Tchad aux échanges internationaux.

Dès lors, le gouvernement entend signer un accord avec une société sud-africaine dénommée Gold Africa pour fournir les matériels et équipements de travail aux orpailleurs pour la recherche de l'or en exploitation

³⁴ Schéma Directeur Agricole (2006-2015) et le Plan d'Actions élaboré par le Ministère de l'agriculture avec l'assistance de la FAO, à la page 15.

artisanale actuellement. Selon le Ministère en charge des Mines, les orpailleurs bénéficiaires de cet appui, vendront leurs butins au Centre d'Achat³⁵ qui sera mis en place à cet effet. Le Centre d'Achat quant lui, revendra l'or ainsi acheté au Comptoir d'Achat qui se chargera de les transformer en lingots d'or et les certifier avant une éventuelle exportation. Ce projet nécessite un appui conséquent, à la fois aux orpailleurs et aux communautés riveraines qui, attirées par la ruée vers l'or, peuvent se retrouver dans des situations délicates ou, au demeurant, pourraient se faire exploitées par des personnes de mauvaise foi. Le financement de ce projet estimé à 600 millions de FCFA a été inscrit dans le PND 2016-2020 et devrait recevoir l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en plus de l'apport de l'Etat. Les faiblesses de ces projets et initiatives résideront dans le faible appui institutionnel national ainsi que dans l'incapacité des acteurs locaux à mieux profiter des opportunités qui seront créées par la mise en place d'un tel dispositif. D'où la nécessité d'un appui conséquent à ces derniers dans le cadre de l'actuel projet de la CNUCED.

Parmi les projets en cours, on notera la construction de la deuxième cimenterie dont la première pierre de construction a été posée le 26 mars 2016 par le Premier Ministre Pahimi Padacké Albert³⁶.

Section 5: Conclusions et recommandations

Sept (7) grands enseignements se dégagent à travers ce rapport.

Premièrement, le Tchad est un pays disposant d'énormes potentialités naturelles sous-exploitées à cause des faiblesses institutionnelles, technologiques et en ressources humaines. L'exploitation du pétrole a été perçue comme une période une chance unique de poser les bases de développement socioéconomique attendue par tous.

Deuxièmement, les investissements réalisés dans le cadre de l'utilisation des ressources pétrolières ont permis d'améliorer substantiellement le réseau routier, les infrastructures sociales (santé, éducation, affaires sociales, etc.) et contribué à rapprocher les écoles et les centres de santé des utilisateurs.

Troisièmement, il apparaît que très peu d'investissements productifs ont été réalisés. En d'autres termes, l'investissement des revenus pétroliers n'a pas été accru dans les secteurs productifs tels que le développement des secteurs agricoles et d'élevage ainsi que les sous-secteurs y relatifs et qui constituaient jadis, le fondement de l'économie nationale.

Quatrièmement, la gestion des revenus pétroliers n'a pas été orientée dans une perspective de long terme qui consiste à inscrire les dépenses publiques dans une approche structurelle en calibrant des budgets annuels sur des programmes de dépenses à moyen et long terme et contractuelles. Les différents mécanismes de stabilisation et de stérilisation ainsi que les programmes de gestion des revenus pétroliers n'ont pas respecté leur promesse. L'emprise de la crise pétrolière mondiale sur l'économie nationale et les difficultés financières actuelles en sont les manifestations.

Cinquièmement, l'économie nationale reste malheureusement peu diversifiée et prédominée par le secteur extractif qui lui aussi est soumis aux contraintes de l'environnement international. Les acteurs nationaux, notamment les entreprises nationales, sous-traitantes du secteur extractif présentent aussi des faiblesses structurelles, organisationnelles, financières et techniques en dépit de l'appui, bien que tardif, de l'Etat tchadien à travers la CCIAMA, l'ANIE, le FONAP, etc., démontrant ainsi la nécessité de la mise en place d'un programme d'accompagnement perspicace pour venir à bout de ce problème et ouvrir les lueurs d'espoir de développement du secteur privé au Tchad.

Sixièmement, la création de la société nationale SHT en 2006 et son implication dans plusieurs consortiums a permis au Tchad d'occuper une place de choix dans son secteur pétrolier. De même, la création de la raffinerie de Djarmaya a aidé au renforcement des capacités de production de la Société nationale d'électricité (SNE) et amélioré l'accès à l'énergie électrique de manière continue, du moins dans les grands centres urbains du pays en offrant aux rares unités de production du pays d'améliorer leur production.

³⁵ Rapport thématique de l'Etude Approfondie sur la Gouvernance des Ressources Naturelles dans le Sahel, DDC Afrique de l'Ouest, juillet 2016

³⁶ Située au village Ngara dans la Sous-préfecture de Lamé, la Nouvelle cimenterie aura une capacité de production de 5 000 tonnes la première année, extensible à un million par an. Durée de la Construction: 12 mois. Entreprise en charge: chinoise CAMCE. Coût total de construction: 30 milliards FCFA (environ 60 millions de dollars) financé par un prêt auprès de l'Eximbank de Chine

Septièmement, les perspectives de développement du secteur minier, notamment de l'or et de la cimenterie, ainsi que le développement de nouveaux gisements pétroliers permettront à l'économie tchadienne d'amorcer sa phase de reprise après la grave crise de 2016 et 2017 dès le début 2018. Mais il importe donc que les efforts actuels de modernisation des outils de collecte de ressources et les réformes fiscal-douanières se maintiennent dans le temps.

De même, le maintien du dialogue avec les partenaires sociaux et le secteur privé apparaissent comme une des conditions essentielles pour la stabilité sociale nécessaire au bon fonctionnement de l'économie.

De ce qui précède, plusieurs recommandations s'imposent.

Recommandations de politique économique générale

Pour ce qui est de la politique économie générale du pays, il est impératif de:

- Concrétiser très rapidement les différents projets en cours, notamment ceux relevant du secteur minier (or et cimenterie)
- Mettre un accent sur la diversification des sous-secteurs d'élevage et d'agriculture se basant sur les études existantes sur les filières porteuses en allant vers la transformation locale des différents produits de base porteurs d'une grande valeur ajoutée pour l'économie nationale
- Renforcer les capacités des acteurs du secteur et notamment celles des acteurs de la Société des hydrocarbures du Tchad (SHT) pour une meilleure maîtrise du secteur. Ce renforcement des capacités est aussi recommandé pour les acteurs des différents organes sous-tutelle des Ministères en charge du pétrole et énergie, des Mines et géologie, du Commerce et autres pour mieux s'intégrer dans le secteur
- Intégrer les aspects relatifs au contenu local dans les codes minier et pétrolier tout en améliorant le cadre institutionnel actuel pour mieux gérer ces aspects
- Introduire la question du contenu local, non seulement dans le secteur pétrolier et minier mais aussi dans l'ensemble des secteurs d'activités économiques associant les entreprises aussi bien nationales que les multinationales.
- Encourager le secteur privé national à investir dans les activités minières et pétrolières
- Mettre rigoureusement en œuvre les dispositions de la législation nationale en matière de transfert de technologie
- Impliquer les cadres compétents dans les futures négociations des contrats pétroliers et miniers
- Encourager et promouvoir la collaboration entre les différents acteurs et institutions de formation et de promotion de l'emploi au Tchad
- Elaborer et mettre en œuvre une loi sur contenu local assortie d'un plan d'action pour le suivi de son application.

Recommandations spécifiques au développement du secteur privé

Pour ce qui concerne le secteur privé et son développement, il est impératif de prendre les mesures suivantes pour lever les contraintes actuelles et favoriser l'émergence dudit secteur. Il s'agit de:

- Prendre des mesures rapides pour faciliter l'accès au financement bancaire des PMI/PME à travers, notamment, la constitution d'un fonds de garantie financé par les majors du secteur extractifs et autres taxes sur les entreprises nationales
- Harmoniser et adapter les programmes nationaux de formation professionnelle en les mettant en phase avec les besoins de l'économie nationale
- Continuer les efforts d'amélioration du taux de bancarisation du pays en expérimentant la **monnaie électronique** ou le **mobile money** pour améliorer les transactions économiques et réduire les effets de la corruption dus à la manipulation des espèces par les agents économiques
- Mettre en place un circuit de dédouanement accéléré, adapté aux importations du secteur formel, en vue de minimiser les faux frais occasionnés par la lourdeur des procédures
- Appliquer rigoureusement les dispositions de la législation pétrolière et minière en matière de la préférence nationale dans l'accès aux marchés du secteur pétrolier et minier
- Poursuivre les réformes institutionnelles en cours dans les différents secteurs en vue de remédier au dysfonctionnement et à l'illisibilité des institutions chargées de la promotion du Secteur Privé et doter ces institutions des moyens adaptés à leurs besoins de fonctionnement et d'activités
- Mettre en place un programme national de renforcement des capacités du secteur pétrolier et minier ainsi que des autres secteurs connexes et engager le dialogue avec les partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser les moyens de leur financement tout en initiant des mécanismes innovant de financement national.

Recommandations spécifiques au volet régional du projet

Pour ce qui concerne le volet régional de ce projet quatre, recommandations peuvent être formulées, deux au Gouvernement tchadien et deux à la CNUCED et autres partenaires du Tchad.

Au gouvernement tchadien de:

- Mettre en place une plate-forme multipartite d'information et de discussions sur les activités minières et pétrolières avec les autres acteurs de la sous-région
- Faciliter les échanges d'expériences dans le domaine minier et pétrolier avec les autres pays de la CEEAC en mettant en œuvre un mécanisme d'appropriation des acquis qui projet.

A la CNUCED de:

- Mettre à la disposition du projet, des moyens supplémentaires pour appuyer les acteurs nationaux (groupes de travail, points focaux, consultants et experts nationaux) pour soutenir efficacement la mise en œuvre du projet
- Créer un pont entre les différents acteurs impliqués dans le projet au niveau régional pour faciliter le partage d'expériences
- Entamer des discussions avec les institutions sous-régionales (CEEAC, CEMAC) et multilatérales (BAD, Banque Mondiale, Union Européenne) en vue de prendre le relais de l'initiative actuelle et de pérenniser les acquis
- Ce projet est l'unique en zone CEEAC à s'intéresser au renforcement des capacités des acteurs du secteur minier et pétrolier, d'une part, en mettant l'accent sur la synergie de groupe et en associant les Etats à travers les institutions nationales et, d'autre part, en faisant appel aux experts nationaux uniquement africains. Cette approche contribuera à créer des liens de collaboration entre les acteurs de la sous-région tout en renforçant la solidarité au niveau sous-régional. La CNUCED doit être encouragée à susciter, d'une part, la mise en place d'un dispositif régional de renforcement des capacités dans le domaine minier et pétrolier et, d'autre part, la création des pools de formation d'excellence et d'échanges interuniversitaires entre les pays membres de la CEEAC pour pérenniser les acquis du projet.

Bibliographie

Ouvrages, rapports d'études et articles scientifiques

- Banque Africaine de Développement: Rapport d'étude économique et sectorielle sur «La mobilisation des ressources publiques intérieures hors pétrole au Tchad», mars 2013
- Conseil national du patronat tchadien (CNPT), Livre blanc, 2012
- Cotontchad SN et Ministère de l'agriculture du Tchad: La filière cotonnière du Tchad: Historique, Evolution et Perspectives, février 2016
- EEPCI: Rapport de fin d'année 2015, Projet de développement Tchad/Cameroun, mise à jour n°36
- Fair Links, Rapport ITIE 2007, ITIE –Tchad
- Fair Links, Rapport ITIE 2008, ITIE –Tchad
- Fair Links, Rapport ITIE 2009, ITIE –Tchad
- Fair Links, Rapport ITIE 2010, ITIE –Tchad
- Fair Links, Rapport ITIE 2011, ITIE –Tchad
- Fair Links, Rapport ITIE 2012, ITIE –Tchad
- Fair Links, Rapport ITIE 2013, ITIE –Tchad
- GRAMP/TC: Dix ans de la gestion des 5% de revenus pétroliers à la région productrice de Doba: états des lieux, leçons apprises et perspectives, octobre 2013
- GRAMP/TC: Dix ans de l'exploitation du pétrole au Tchad: bilan des réalisations, leçons apprises et perspectives, octobre 2013
- Groupe de la Banque Mondiale: «Gestion macroéconomique de la réduction de la pauvreté: TCHAD, MALI, NIGER», Printemps 2016
- GUENGANT, J-P (2012): Population, développement et dividende démographique au Tchad, IRD
- INSEED: Deuxième enquête sur la consommation des ménages et sur le secteur informel au Tchad (ECOSIT II), 2003
- INSEED: Première enquête sur la consommation des ménages et sur le secteur informel au Tchad (ECOSIT I), 1996
- INSEED: Rapport de recensement général des entreprises au Tchad, 2015
- INSEED: Troisième enquête sur la consommation des ménages et sur le secteur informel au Tchad (ECOSIT III), 2011
- INSEED: Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples au Tchad (EDS-MICS), 2014-2015
- INSEED: Enquête démographique et de Santé de 1996-1997
- ITIE-Tchad: Rapporté Etude de cadrage, 2014
- Ministère de Finances et du Budget: Etude des 50 ans du Tchad, juin 2011
- Ministère de la fonction publique, du travail et de l'emploi, Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle au Tchad (PNEFP), avril 2014
- Ministère de l'agriculture: Schéma directeur agricole (2006-2015) et le Plan d'actions élaboré par le avec l'assistance de la FAO à la page 15
- Ministère de plan et de la prospective: Stratégie nationale de protection sociale SNPS (2014-2018), juin 2014
- Ministère du plan et de la prospective: Plan national de développement (PND) 2016–2020 de la "vision 2030, le Tchad que nous voulons», Septembre 2016
- Ministère du plan et des études prospectives: Plan national de développement (PND), 2013-2015
- PNUD: Rapport sur le Développement Humain, 2015

Rapport thématique de l'étude approfondie sur la gouvernance des ressources naturelles dans le Sahel, DDC Afrique de l'Ouest, juillet 2016

Tchad Eco N°8, du 1er novembre au 31 décembre 2015

Lois et textes réglementaires

Arrêté N°011/MFB/SE/SG/DGTCP/2014, du 10 janvier 2014 (art.1), la loi N027/PR/2006, portant création de la SHT

Arrêté N°011/MFB/SE/SG/DGTCP/2014, du 10 janvier 2014 (art.1), la loi N027/PR/2006, portant création de la SHT

DECRET N° 095/PR/MEF/2004, portant modalités transitoires de gestion des Redevances pétrolières affectées à la Région productrice

DECRET N° 096/PR/MEF/2004, portant modalité de gestion du Fonds pour les Générations Futures (FGF)

DECRET N° 1094/PR/PM/2014, portant organisation, fonctionnement et conditions de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers (CCSRP)

DECRET N° 238/PR/MEF/2003, portant mise en place du mécanisme de stérilisation des revenus pétroliers provenant de l'exploitation des trois champs de Komé, Miandoum et Bolobo

DECRET N° 239/PR/MEF/2003, portant mise en place du mécanisme de stabilisation des dépenses financées au moyen des revenus pétroliers

DECRET N° 240/PR/MEF/2003, portant organisation, Fonctionnement et conditions du contrôle et de surveillance des ressources pétrolières (CCSRP)

DECRET N° 260/PR/MF/2002, fixant les indemnités des membres du collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières (ccsrp)

DECRET N° 579/PR/PM/2000, portant liste des membres du Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières (CCSRP)

Décret n°2069/PR/2015, du 1er octobre 2015, portant création de l'Inspection générale d'Etat

LOI N° 001/PR/99, portant Gestion des Revenus Pétroliers

LOI N° 002/PR/PM/2006, portant Amendement de la Loi N° 001/PR/99 du 11 janvier 1999 portant Gestion des Revenus Pétroliers et la Loi N° 016/PR/2000 du 18 août 2000 portant modification de la Loi N° 001/PR/99 du 11 janvier 1999

LOI N° 016/PR/2000, portant Modification de la Loi N° 001/PR/99 du 11 janvier 1999 portant Gestion des revenus Pétroliers

Note de service n°03/PR/PM/MECDT/SG/DGC/2016, du 31 mars 2016 du Ministère de l'économie et du commerce.